



# La Coopération des idées

Revue mensuelle d'Éducation Sociale



## SOMMAIRE

.....	<i>Avis important.</i>
Georges DEHERME.....	<i>L'Université Populaire.</i>
Charles WAGNER.....	<i>Les Amis et les Livres. Du choix des uns et des autres.</i>
Henri HAYEM.....	<i>La morale laïque : théorie et pratique.</i>
Henri HAYEM.....	<i>Création d'une Association d'études pour l'orientation professionnelle.</i>
DAUDÉ-BANGEL.....	} <i>Les Livres qui font penser.</i>
H. H.....	

## ABONNEMENTS

France : Un an : **4** francs. — Six mois : **2** fr.

Étranger : Un an : **6** francs.

Ce Numéro double : **0 fr. 80**

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :

**234, Faubourg Saint-Antoine (XII<sup>e</sup> Arr.)**

**PARIS**

Bibliothèque Maison de l'Orient



125723

## VIENT DE PARAÎTRE :

---

*Almanach de la Coopération Française pour 1905*, publié par le Comité central de l'Union Coopérative, sous la direction de M. CH. GIDE, avec la collaboration de MM. BERGET, de BOYVE, CERNESSE, DAUDÉ-BANCEL, DUFOUR-MANTELLÉ, D<sup>r</sup> LEGRAIN, D<sup>r</sup> MULLER, NAST, RAYNERI, RIVET, ROLLET, ROUBAUD.

On trouvera dans l'Almanach de cette année d'importants documents sur le mouvement coopératif.

En vente à la Coopération des Idées, **0,40** ; franco, **0,50**

---

## A NOS ABONNÉS

---

Ceux de nos abonnés qui seront avertis que leur abonnement est terminé sont priés de nous faire parvenir leur renouvellement, pour s'éviter les frais de recouvrement.

Ceux qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de **refuser** au facteur le numéro qui suivra l'avertissement.

---

### L'UNION COOPÉRATIVE

est un journal bi-mensuel, édité par le Comité central de l'Union Coopérative des Sociétés françaises de Consommation. Il contient des articles, des études, des monographies, des renseignements, etc., sur la Coopération en France et à l'Étranger. — **L'Union Coopérative** doit être lue par tous ceux qui s'intéressent à la Coopération.

Prix du numéro **0 fr. 20** ; de l'abonnement annuel, **4 fr.**  
Étranger, **6 fr.**

Les abonnements sont reçus : 1, rue Christine, Paris.



# La Coopération des idées

Durant le séjour de notre ami G. Deherme, dans l'Afrique occidentale, la Coopération des Idées est administrée par un Comité de vingt membres, dont le Bureau est constitué de la manière suivante :

MM. le Docteur Legrain, *Président*,

Lucien Lehmann, *Secrétaire*,

J.-E. Coryn, *Trésorier*.

Henri Hayem, *chargé de la rédaction de la Revue.*



## AVIS IMPORTANT

Nos abonnés trouveront inclus dans ce numéro un Appel de notre ami G. Deherme, adressé spécialement aux souscripteurs et conférenciers de l'U. P. Nous considérons chacun de nos Abonnés comme un souscripteur ou un conférencier éventuel. C'est pourquoi nous croyons devoir leur recommander spécialement la lecture de de cet Appel. S'ils s'intéressent à notre œuvre, nous sommes assurés qu'ils tiendront à nous le prouver, en répondant avec empressement à la voix de notre Fondateur. Notre programme de Conférences pour Octobre paraîtra vers la fin du mois de Septembre.

## L'Université Populaire

---

On a beaucoup écrit sur l'Université populaire. On en a fait et refait l'histoire, — et ce sont de précieux documents psychologiques sur les historiens. L'origine et le développement de l'Université populaire peuvent se trouver et se suivre, mois par mois, dans la collection de notre *Coopération des Idées*. Nous y renvoyons ceux que cela intéresse.

Au surplus, cette question d'origine importe peu. Elle vaut seulement pour manifester que notre œuvre, dans son esprit, est restée ce qu'elle avait voulu être. S'il est des groupements qui ont pris notre titre pour n'être que des « Associations laïques et républicaines ayant pour but de préparer l'émancipation sociale du prolétariat par son émancipation intellectuelle <sup>1</sup> », cette déviation n'est pas de notre fait. L'œuvre que nous avons conçue et fondée était et est restée une institution organique, qui se place au-dessus des agitations de haines, d'ambitions ou d'appétits, en dehors des partis et des classes, au-delà des courants d'un jour et des mouvements d'une heure : « université », dans le sens propre d'*universalité*; « populaire », dans le sens exact de *peuple*, ensemble des individus qui composent la nation. Ainsi, par définition, elle se voue à une action positive profonde et sérieuse qui est de toujours; elle n'exclut personne, elle ne jette l'anathème contre aucune

<sup>1</sup> Définition adoptée par le Congrès des U. P. (...) en 1905. et sans doute pour l'année 1905.

idée; elle n'accepte pas d'être un instrument, fût-il « laïque et républicain », car elle n'est pas un groupement éphémère de lutte et d'opposition. Elle est un peu plus, — et mieux.

\*  
\* \*

Il est devenu banal de dire que la société française est désarmée, qu'elle ne voit plus où elle va, ne sait plus ce qu'elle veut, ni ce qu'elle peut encore. Ce n'en est pas moins un fait qui s'aggrave de notre ironie, de notre indifférence et de notre inertie de décadents.

Jamais l'homme n'eut à sa disposition un matériel aussi puissant, une réserve aussi riche, jamais il ne fut assuré d'une sécurité aussi complète et d'un bien-être aussi constant, et jamais il ne fut aussi près du désespoir et, avec toute sa science et ses richesses, aussi misérable au fond. Que chacun regarde autour de soi, outre les attitudes et les apparences, et en lui-même, sincèrement. Que ce soit l'ouvrier qui peine dans l'usine trépidante et poussiéreuse, le paysan courbé sur sa terre sous le lourd soleil d'août, l'industriel ou le commerçant, le professeur, le médecin, l'avocat ou le fonctionnaire dans leurs travaux divers, ou bien le parasite qui passe ses jours inutiles sur le champ de course et ses nuits honteuses dans les cabarets chics, ils avoueront le même dégoût d'être ce qu'ils sont, sans autre but qu'eux-mêmes dont ils ont vite appris les limites, avec le même désir, las et hésitant d'être autre chose, n'importe quoi, ce qu'ils ne sont pas, pour s'illusionner encore quelques heures sur eux-mêmes et sur le monde qu'ils se sont fait.

La surexcitation artificielle des villes, le rire névrosé, la blague mauvaise de la rue, la pornographie ou la simple grossièreté du théâtre, de l'image, du livre, de la conversation, la véhémence vénale du journalisme, la vésanie du rut, l'alcoolisme croissant, les divorces, les suicides, les violences passionnelles se multipliant, les crimes, de plus en plus fréquents, commis par des adolescents de quinze à vingt ans : autant de symptômes morbides d'une race qui meurt, d'une société qui se désagrège, et qui ne peuvent plus être régénérés que par une profonde révolution morale.

Les ouvriers, eux, il est vrai, ont le socialisme. Mais il y a le mot et il y a la chose ; il y a ce qu'on s'imagine être, et il y a ce qu'on est.

Le socialisme fut un idéal, une aspiration religieuse vers la justice sociale ; il n'est plus, pour les ouvriers, que ce désir vague, malsain, de s'évader de sa propre existence qui, chez les bourgeois, prend la forme de l'arrivisme ou de la noce. Le socialisme, aujourd'hui, quand on le dégage de sa phraséologie ordinaire, ce n'est plus que l'envie des prolétaires de jouir comme les riches et d'être dispensés de tous les devoirs. C'est, d'ailleurs, ce qui donne encore une apparente énergie aux revendications révolutionnaires. Le socialisme n'est plus l'idéologie généreuse des Fourier, Proudhon, Pierre Leroux, Blanqui, il ne rayonne plus aucune chaleur. Les images de M. Jaurès flottent comme des fantômes tristes et stériles, railleurs, au-dessus des intelligences en torpeur de ses habituels auditeurs. Ils n'espèrent pas, vraiment, ils se disent simplement qu'ils n'ont rien à perdre

et tout à gagner à un chambardement général. Faible mobile sans doute ! Mais comme chacun, du plus riche au plus gueux, se dit à peu près la même chose, aucune résistance n'est opposée.

L'homme n'a plus de ressort, car on ne s'enthousiasme que pour ce qui nous dépasse et nous survit. Notre action n'est plus que destructive et notre pensée n'est plus que critique et négative. M. Rémy de Gourmont a pu écrire dans le *Problème du Style* : « A cette heure, me disait l'un des créateurs d'une science nouvelle, nous ne pouvons établir aucune théorie, mais nous pouvons démolir toutes celles qu'on établirait. » Il faut tâcher d'en rester toujours à ce stade : la seule recherche féconde est la recherche du non-vrai ». Belle affaire ! Nous en arrivons, à force d'analyse, à ne plus comprendre la loi, à ne considérer que l'exception, et le monde devient pour nous une poussière d'idées, un chaos sans direction, sans unité, sans ordre. Ainsi, les consciences et les esprits peuvent aller, — ils trouveront aisément des excuses et des raisons à toutes leurs aberrations. Il n'y a plus rien à quoi nous puissions les ramener, ni rien avec quoi nous puissions les contenir. Le social lui-même nous échappe. Nous ne dépassons plus nos désirs physiologiques, et nous ne savons, nous ne pouvons plus nous subordonner à l'ensemble, ni nous discipliner à une fin générale. La société est devenue un moyen pour nous, et elle se désagrège, et les grandes forces qui la promouvaient se dispersent. Après 1871, la France fit un sérieux effort pour se reconstituer, et ce furent les beaux jours de Bouteiller, des *Manuels civiques*,

des bataillons scolaires, de l'instruction laïque et obligatoire et des fusées du 14 juillet. Ce hantisme électoral aboutit au panamisme qui produisit le boulangisme. A. Comte nous avait prévenus : « l'esprit métaphysique est radicalement incompatible avec le point de vue social <sup>1</sup> ».

Ce n'est pas à dire que nous soyons des moi superbes qui s'isolent volontairement dans la domination de leur puissance et de leur orgueil et n'acceptent rien que d'eux-mêmes par eux-mêmes. Cette révolte de l'individu aurait sa beauté, et si l'humanité devait en souffrir, peut-être ne serait-ce pas en vain. Jamais la force ne fut vaine, jamais la souffrance par les excès de la force ne fut stérile. Mais la cohue des bas appétits qui marque notre époque n'a rien d'une révolte de Titans. Au contraire, elle atteste l'horreur que nous avons des responsabilités et de l'effort, la haine des individualités fortes, Nous nous réfugions dans l'obscurité et l'anonymat des masses amorphes. Des associations qui pourraient être des combinaisons supérieures de forces, des éléments organiques d'une société nouvelle, nous faisons, par le suffrage, des amas de lâcheté, d'imbécillité et d'énertie, qui s'opposent à l'intelligence et à l'activité sociales.

\*  
\* \* \*

Revenons à l'Université populaire. Je ne me propose point, ici, d'étudier l'anarchie intellectuelle et morale. Mais il fallait dire de quelle constatation avait pu se former la conception de l'U. P. Cela nous aidera à la définir.

<sup>1</sup> *Système de politique positive*, t. I. p. 10.

L'Université populaire a été fondée pour tâcher de rendre une âme au peuple en formant des individualités conscientes et pour reconstituer les éléments organiques de la société en groupant ces individualités en vue d'une action positive. Qu'on relise dans la *Coopération des Idées* — on ne les trouvera pas ailleurs — les articles et les appels qui ont précédé ou suivi immédiatement la création de l'U. P., s'il n'est pas formulé aussi nettement, on verra néanmoins que c'était bien là notre objet, et ce qui nous mettait en mouvement. Se rappelle-t-on que nous avons commencé par une enquête sur l'élaboration, la possibilité et la nécessité d'un nouvel idéal, et que c'est dans la conclusion qui suivit la publication des réponses, en 1897, qu'il est parlé pour la première fois du projet de cercle de la rue Paul Bert, qui ouvrit quelques mois plus tard, sous ce titre un peu long : « La Coopération des Idées pour l'enseignement supérieur et l'éducation éthique-sociale du peuple » ?

Notre tentative se produisait à son heure, au moment précis où un événement qui, dans un Etat sain et vigoureux, eût été insignifiant et fut resté localisé, prenait des proportions insensées et manifestait avec éclat toute la faiblesse et l'incohérence de la direction politique.

Quoiqu'on en ait dit, ce ne fut pas le vrai motif de notre décision, je crois l'avoir montré, ni même le prétexte. Nous n'aurions pas eu l'intelligence de l'œuvre à entreprendre si l'incident Dreyfus seul avait suffi à nous en décèler l'urgence et l'utilité, — encore que ce fût bien une disposition de la plupart de nos colla-

borateurs. Au fond, la crise dreyfusienne ne fut même pas une circonstance favorable. Si nos progrès avaient été plus lents, ils eussent été plus sûrs. Le succès rapide et éclatant d'une œuvre aussi sérieuse, aussi profonde que la nôtre eût dû nous mettre en défiance. Mais, nous l'avouons, nous fûmes grisés par les résultats immédiats. De l'humble boutique de la rue Paul-Bert, nous étions passés aux salles spacieuses du faubourg Saint-Antoine, et déjà nous pouvions espérer le palais du Peuple. Notre petite revue était devenue un journal hebdomadaire tirant à des milliers d'exemplaires, et il était question d'un quotidien ! C'était donc que les travailleurs ne voulaient plus être bassement flattés, trompés, exploités, mais avertis et conseillés, qu'ils allaient s'associer, se discipliner, fonder, de leurs volontés éclairées, la cité harmonieuse de justice et de liberté...

Nos illusions ne pouvaient durer longtemps. On était venu à nous parce qu'on ne nous entendait pas. Sous une autre étiquette, on pensait suivre les mêmes errements. « Université populaire », c'était seulement un titre à succès, et l'on suivait la mode ! Mais il s'agissait bien des cathédrales de la démocratie !.. A la première occasion, pour la conférence de l'abbé Denis, on nous le fit bien sentir. D'autre part, de nombreux groupements se constituèrent qui s'institulèrent ingénument « Université populaire » en étant mieux dans le goût du jour...

Je n'ai pas l'intention de suivre le lamentable procès de notre œuvre, dont la dernière phase fut la plus triste et la plus désespérante<sup>1</sup>.

1. Voir la *Coopération des Idées* de mai, juin, juillet, octobre 1904.

Somme toute, il vaut mieux que cette œuvre soit reprise, où il faut et que son évolution se fasse normalement. Si nous avons érigé notre Palais du Peuple, prématurément, en profitant d'une exaltation et d'un snobisme passagers, nous n'aurions pu empêcher ensuite de fâcheuses déviations.

C'est lentement qu'une œuvre comme la nôtre s'accomplit, c'est de l'intérieur qu'elle croît.

\*  
\* \*

Nous ne sommes donc pas un groupement de foule momentanée, une association de compromis, une entreprise de prosélytisme vulgaire, une simple école d'adultes, ou même « l'œuvre des petits teigneux démocratiques » que s'est plu à railler J. Guesde.

Notre propos est vaste. Nous ne l'avons jamais caché, en un temps où il n'est guère admis de s'élever plus haut que le ventre.

Nous avons de hautes ambitions, et nous le disions déjà en installant notre Université populaire au faubourg Saint-Antoine : « Nous voulons la vérité, la beauté, la vie morale pour tous ; nous voulons que le peuple soit admis à participer à ces biens qui constituent le patrimoine propre à l'humanité ; nous voulons que comme le soleil pour tous les yeux, la lumière intelligible se lève pour toutes les intelligences. Nous voulons une civilisation réelle, qui ne laisse pas en dehors d'elle la majorité des hommes, une civilisation qui ne soit pas l'œuvre et le profit de quelques-uns, à laquelle tous soient appelés à concourir et à participer. »

C'était accepter d'avance, vouloir décidément

les conditions de cette civilisation supérieure et ses conséquences, parce que notre volonté était claire et notre sincérité entière.

Notre tort fut de ne pas avoir, au début, assez insisté sur ces conséquences, ni défini assez nettement ces conditions. Peut-être y avait-il, ce qui est plus grave, chez nous, une obscure pensée de tactique, la crainte d'éloigner de nous ceux qui devaient être nos coopérateurs. L'effort d'être « habiles », si timide soit-il, est toujours néfaste à une action morale. Certes, pour nous, cela ne faisait pas de doute et se laissait entendre ; mais nous aurions dû voir qu'il n'en était pas de même pour ceux à qui nous nous adressions, et il eût fallu, dès lors, les éclairer pleinement en leur assurant que nos déclarations avaient un sens pour nous et ainsi dissiper tous les malentendus probables au risque d'avoir beaucoup moins de collaborateurs et surtout d'auditeurs.

Mais c'était là le point délicat. Comment dire à ceux qui venaient à nous que nous leur propositions surtout d'augmenter, de compliquer, d'alourdir leurs devoirs et de restreindre leurs droits ? Il est à prévoir qu'ils eussent mis moins d'empressement à adhérer. Il est même certain que les travailleurs, pour la plupart, nous eussent tourné le dos avec ensemble. Depuis le suffrage universel et la presse à un sou, on ne leur parle plus que de droits, la flatterie du nombre étant la clé d'or et toutes les portes de la République.

Nous sommes revenus de cette erreur. Pour nous, désormais, nous ne cesserons de le proclamer : « à l'orageuse discussion des droits,

nous substituons, la paisible détermination des devoirs. Les vains débats, sur la possession du pouvoir sont remplacés par l'examen des règles *relatives* à son sage *exercice*<sup>1</sup> ». C'est là la condition primordiale, essentielle d'une civilisation supérieure, et même de toute civilisation réelle et durable.

Cette méthode, nous le savons, ne sera jamais « populaire ». Il n'importe : Nous ne cherchons pas la popularité, mais la socialité.

Les innombrables doctrines qui, aujourd'hui, se partagent les esprits errants n'ont aucune base morale, quand elles ne sont pas, cyniquement ou subtilement, négatrices de toute socialité agissante. L'individu ne sait plus pourquoi il se subordonnerait à l'ensemble, pourquoi il s'y sacrifierait — et tout est là. La raison non réglée a tout analysé, tout dissous — elle n'a laissé debout que la pire de toutes les illusions : l'appétit de jouissances. C'est qu'elle « n'est pas destinée à régner, mais à servir : quand elle croit dominer, elle rentre au service de la personnalité, au lieu de seconder la sociabilité, sans qu'elle puisse nullement se dispenser d'assister une passion quelconque. En plus, le commandement réel exige par dessus tout de la force, et la raison n'a jamais que de la lumière ; il faut que l'impulsion lui vienne d'ailleurs<sup>2</sup>. »

Aux appétits individuels, aux humeurs indisciplinées, à l'abus des abstractions logiques, au particularisme d'individus, de corporations ou de partis, nous avons à substituer l'esprit social,

<sup>1</sup> A. COMTE. — (*Système de politique*, t. I., p. 151.)

<sup>2</sup> A. COMTE. — (*Système de politique positive*, t. I., p. 16.)

dans les affections, dans les pensées et dans les actes. Il faut placer les éléments organiques de la Société au-dessus de toute discussion : la famille, la commune, la patrie. Nos pensées et nos actes ne valent plus que par rapport à la famille, à la commune, à la patrie.

Sans doute, nous ne trouvons pas, là non plus, une raison pleinement satisfaisante de l'obligation morale, mais nous reconnaissons ainsi, dans la pratique, l'inéluctable nécessité sociale de cette obligation. Et c'est suffisant quant à présent. Il n'y a pas encore de Vérité-une, il y a des vérités, et c'est dire qu'il y a une hiérarchie de vérités. Nous ne disons point : la nécessité prime la vérité, nous disons : la nécessité est une vérité, il y a des degrés dans la nécessité, il y a des degrés dans la vérité ; la nécessité de l'ordre social est une vérité supérieure, car la vérité de fait passe avant toute vérité spéculative.

Nous réservons toutes les autres questions, nous écartons toutes les métaphysiques. Qu'on s'associe pour chercher ce qui manque à notre curiosité, que la concurrence des idées fasse éclore une doctrine plus complète, nous le voulons ; mais qu'on s'en tienne, en attendant, pour tout ce qui touche à la vie sociale et à la conduite privée, aux vérités reconnues, éprouvées, fécondes. Il faut faire passer nos affirmations avant nos négations, nos traditions éprouvées avant nos fantaisies changeantes, nos conquêtes certaines avant ce que nous espérons. Il est de grandes réformes à tenter, des injustices à combattre, des libertés à établir. Ce sont toutes choses qui viendront à leur heure,

dans l'ordre. Pour le moment, il s'agit d'assurer le maintien de la société française. A toute autre sollicitation, il est expédient d'apposer cette question préalable.

Le prolétariat n'y perdra rien. C'est lui, au fond, le plus intéressé à l'ordre social. Il n'obtiendra jamais que ce qu'il peut obtenir, et ce qu'il peut obtenir est proportionnel à la richesse et à la puissance sociales.

\*  
\* \*

La morale théologique était, elle aussi, une morale sociale. Il n'en saurait être autrement. Le social produit le moral qui lui est indispensable, et le moral produit le social qui est sa fin. Mais jusqu'ici on a fait du social comme M. Jourdain faisait de la prose, et pour servir Dieu. On avait du reste des armes terribles pour forcer l'amour. Ces armes, nous les avons brisées. Trop tôt peut-être, car ce que nous faisons par peur et d'instinct, nous ne paraissions pas disposés à le faire librement et par intelligence. Notre raison même n'y peut rien. Trop souvent, elle se plie à nos passions en les expliquant et en les justifiant; et notre conscience même, qui n'était que le résultat de la discipline séculaire de la crainte et de l'espérance, livrée à elle-même, se fait volontiers complice.

Il ne sert de rien de le contester, les morales théologiques avaient prise sur nos âmes. Nous ne les avons pas remplacées, — et c'est le drame de l'heure présente.

Il n'est pas vrai qu'il y ait une justice naturelle et que le bien porte en lui-même, tou-

jours, une récompense désirable pour ceux qui sont portés au mal. « Dans la vie des souverains qui ont fait beaucoup de bien et beaucoup de mal, on remarque souvent qu'il se sont élevés par le mal, et qu'ils sont tombés pour le bien qu'ils firent. Non, la vertu n'est pas récompensée, le crime n'est pas puni ici-bas. La nature est immorale. C'est là le fondement de la religion, la raison élevant une protestation obstinée contre l'immoralité de la nature, qui voit du même œil le juste et l'impie. C'est la condition de la vertu, laquelle n'existerait pas si le crime avait son châtement visible. Ce qui fait l'homme vertueux, c'est la perception transcendante d'un ordre moral en pleine contradiction avec tout ce qui se voit, c'est l'appel à un ordre idéal contre les ignominies de la réalité, c'est l'affirmation d'une destinée supérieure pour l'homme et l'humanité. Qu'on l'appelle immortalité de l'âme, résurrection, palingénésie, *apocatastase*, royaume de Dieu, ce dogme sacré, fondement de toute société, résulte de deux faits évidents : 1° la justice est une affirmation du cœur de l'homme ; 2° la justice n'existe pas dans la réalité de ce monde. A toutes les objections contre cette doctrine, la conscience répond comme le vieux patriarche arabe : *Reposita est hæc spes in sinu meo* <sup>1</sup> »

Il en est sans doute, qui éprouvent une satisfaction singulière à faire le bien pour le bien, et même quelque volupté à souffrir pour la justice. Mais ne voit-on pas que, s'il n'y a pas survie, leur exemple est plutôt fait pour détour-

<sup>1</sup> E. Renan. — *Mélanges d'histoire et de voyage*, p. 159-160.

ner la grande masse de la voie héroïque qu'ils suivent ? Ce sont des beautés morales stériles qui ne valent que par ceux qui sont capables de les admirer et de les imiter. Le vulgaire, sceptique, ne croit pas à un tel désintéressement et il fait d'abord les plus odieuses suppositions ; si l'abnégation du héros s'impose, en temps ordinaire, cela scandalise et on le raille.

Au contraire, on peut considérer la conception grossière des sanctions ultra-terrestres, dans les morales théologiques, comme un puissant moyen d'éducation. Et c'est ce qui importe. Avant tout, il faut produire des actes moraux, c'est-à-dire des actes où l'individu accepte de se subordonner à un ensemble, puis faire prendre à la bête humaine l'habitude de ces actes, de cette subordination, qui l'emporte, en toute occurrence, sur ses calculs et ses raisons.

C'est qu'il faut en convenir, en dépit des rhéteurs, l'homme n'est pas naturellement bon. Non plus, il n'est pas naturellement mauvais. Simplement, il a des instincts. La plupart sont nocifs puisqu'ils s'opposent, quelques-uns sont bons puisqu'ils s'harmonisent. Le problème qui s'est posé et qui se pose à toute société consiste donc à réprimer ceux-là et à exalter ceux-ci. et les religions l'ont résolu comme on sait.

On conteste, il est vrai, la valeur correctrice d'une sanction ultra-terrestre, et même de toute sanction. C'est que nous raisonnons, comme M. Guyau, d'un degré de moralité très élevé. Ceux qui évitent le mal sans la crainte d'un châtement quelconque ou qui font le bien

sans l'espoir d'une récompense sont encore assez rares, et ils sont les fruits précieux d'une culture morale intensive qui a duré des siècles. Ces hommes ne tremblent plus ; mais leurs aïeux ont tremblé. Le paradis et l'enfer se sont enfouis dans les profondeurs de leur subconscient. Mais laissons faire, et ces habitudes si fortement ancrées se perdront peu à peu, ces hommes de haute moralité deviendront de plus en plus rares.

Nous vivons encore sur un capital moral considérable, accumulé par des siècles de discipline religieuse ; mais il n'est pas inépuisable. En fait, il s'épuise rapidement.

Dieu, le paradis, l'enfer, c'étaient là les mensonges qui nous faisaient vivre. Ces mensonges sont dissipés, mais avec eux la vérité puissante qu'ils avaient créée. Par quoi, comment allons-nous les remplacer ?

« Voici l'irrévocable question que l'élite de l'humanité pose désormais à tous ses directeurs spirituels : réorganiser sans Dieu ni roi, sous la seule prépondérance normale, à la fois privée et publique, du sentiment social convenablement assisté de la raison positive et de l'activité réelle<sup>1</sup> ».

\*  
\* \* \*

En situant socialement l'Université populaire on lui assigne sa tâche. Elle est grande et belle, elle est utile et urgente. Peut-être trouvera-t-on, en effet, qu'elle est trop grande pour nos moyens.

Nous le reconnaissons volontiers. Mais en

<sup>1</sup> A. Comte, — *Système de politique positive*, p. 127.

cette matière, qui est la principale, il ne saurait y avoir division du travail. Dans un édifice qu'on veut solide, on met du ciment partout. Dans la société reconstituée, il faudra de la solidarité consciente partout.

Notre rôle est de mettre du ciment entre les pierres, je veux dire de développer la solidarité consciente dans tout le corps social, d'imprégner de socialité toutes les démarches de l'individu. Si nous l'avons assumé, c'est qu'il faut qu'il soit rempli, par nous ou d'autres.

Quant à la médiocrité de nos moyens, il est évident qu'elle est extrême, — et nul n'en est aussi persuadé que nous. Nous ne nous leurrerons pas, nous savons pertinemment que, quelque ardeur que nous y apportions, nous ne ferons rien si notre voix n'est pas entendue, si notre exemple n'est pas suivi, si l'on ne nous aide pas.

Tout de même, avec peu on fait beaucoup quand on y met du cœur. Ce sont toujours quelques individualités misérables qui ont tracé à l'humanité ses grandes directions. Ceux qu'on croit des puissants n'ont de puissance que sur un point et à un moment donné, et ils ne désirent et n'obtiennent que des résultats tangibles et immédiats. Ceux qui, ayant une foi, travaillent par l'idée, si pauvres, si petits qu'ils soient, ils font de l'éternel et du définitif — comme le rustre qui met un grain en terre.

Certes, nous ne sommes pas de ceux qui méprisent la force. Au contraire. La faiblesse ne dépasse jamais l'intention, — ce qui est trop facile. Nous voudrions ôter tout prétexte à l'inertie, nous souhaitons de pouvoir tout ce

que nous voulons. Plus le champ sera large, l'humus riche, les laboureurs nombreux, plus la moisson sera belle.

Mais nous n'ignorons point que cette œuvre pour être commencée doit être commencée par un coin, si réduit soit-il. Il convient d'avoir confiance dans la vertu des nécessités sociales.

Ce n'est qu'en confrontant les aspects disparates de la pensée moderne qu'on reconnaîtra les principes vraiment généraux qu'il nous faut retenir expressément, les postulats qui s'imposent ; ce n'est qu'en mettant en contact les individus des différentes classes sociales qu'on peut songer à atténuer l'envie, la haine incompréhensives ; ce n'est, en somme, que dans les réunions quotidiennes à tout le moins très fréquentes où l'on partage les mêmes émotions esthétiques, intellectuelles et sentimentales qu'on accoutumera les citoyens à la sociabilité qui les fera vivre — dignement — « sans dieu ni roi ».

L'Université populaire n'est donc pas une institution utilitaire, ainsi qu'il est convenu d'appliquer ce terme, c'est-à-dire une institution-outil, pour produire un objet matériel bien défini, obtenir des résultats immédiats, qui ne peuvent s'écouler sur le marché, s'énumérer dans des rapports de fin d'année, et s'évaluer, en argent, places, indulgences ou rubans multicolores. L'Université populaire, si l'on admet avec nous quelle est composée d'hommes, ou plutôt de ce qu'il y a de meilleur en l'homme, n'a pas d'autre fin qu'elle même : C'est une cellule sociale féconde. C'est une maison de vie. On y va, avant tout, pour y vivre pleinement, de la plus haute vie.

Ainsi s'explique que nous nous refusions aux programmes, aux plans d'études, à tout automatisme. Bien plus qu'aux livres, aux discours, aux systèmes, nous croyons à la beauté, à la fécondité de l'esprit qui anime la vie vraie.

Grâce à l'incohérence de nos lois, aggravée par la déformation professionnelle de certains magistrats qui se rendent, non aux raisons de justice, mais aux mauvais coups de procédure, des malheureux ont pu voler notre mobilier, s'emparer de notre local, et par là ils ont cru qu'ils s'emparaient de l'Université populaire. Autre chose est de cambrioler un bijoutier, autre chose de pénétrer un esprit. Pour animer une Université Populaire, il ne faut pas qu'un local où l'on fait des conférences, où l'on amuse, où l'on attire une foule.

Nous savons bien que cela paraît superflu aux gens pratiques que ce propos opiniâtre de vivre ; mais nous avons peu de souci des gens pratiques.

Notre Maison de vie est donc ouverte à tous les hommes qui veulent vivre — peut-être dans notre monde sceptique et réaliste, s'en trouvera-t-il encore quelques uns. Ils y viendront pour lire, méditer, écouter des conférences, assister à des séances artistiques, jouer, causer. Ils n'y viendront pas en pontifes, en pédants, en apôtres, en philanthropes, ni en élèves ni en disciples ; mais en hommes, simplement, qui aspirent à retrouver et élever leur humanité parmi d'autres hommes. Aujourd'hui, chacun est clos en lui-même, comme dans un donjon crénelé ; des meurtrières de ses intérêts, de ses idées, de sa logique, de sa langue, de ses préju-

gés, il tire sur les autres. Malheur à ceux qui se découvrent ! L'Université populaire libère tous ces prisonniers d'eux-mêmes.

Ici encore, on nous entendra mal sans doute. Nous ne préconisons point un fade éclectisme, nous ne tendons point à uniformiser. Nous voudrions au contraire que chacun restât ce qu'il est, ou plutôt fût tout ce qu'il doit être, et complètement ; mais en comprenant les autres, et en s'exprimant avec des mots qui pénètrent les âmes non avec ceux qui les déchirent. Nous voudrions fortifier les croyances et les opinions de chacun. Toutes peuvent convenir à la fin sociale. Il n'est pas de conception, pas de croyances, pas de tempérament qui ne puisse produire quelque fruit et dont la Société ne puisse tirer parti. La coopération des idées et la liberté spirituelle peuvent seules endiguer l'anarchie intellectuelle et morale qui nous divise et nous oppose. L'Université populaire nous apprendra à penser et à agir en aimant.

\*  
\* \*

Dans cette voie, il y a place pour tous ceux qui marchent vers une étoile. A l'Université populaire, chacun peut trouver à s'employer. Tout d'abord, l'Université populaire est un salon de l'ouvrier, et par là elle lutte efficacement contre le cabaret. Certes, l'alcoolisme a des causes complexes, et il ne peut être atteint qu'aux racines ; mais en attendant que notre œuvre ait toute la puissance qu'elle doit avoir, elle enrayer la propagation effrayante de l'alcoolisme en détournant les ouvriers du cabaret, en leur donnant le goût des distractions saines

et le sentiment de la dignité humaine. Elle réunit le père, la mère, les enfants, qui étaient isolés, la mère dans son taudis, le père au cabaret, l'enfant dans la rue.

L'Université populaire est une école populaire d'enseignement supérieur. Elle instruit, elle dissipe des préjugés, elle enseigne des vérités. Ainsi, « la science ne restreint pas aux savants seuls le bienfait moral qu'elle confère : elle répand dans des cercles de plus en plus étendus l'amour de la vérité et l'habitude de la chercher sans parti pris, de ne la reconnaître qu'à des preuves de bon aloi et de se soumettre docilement à elle. Or je ne crois pas qu'il y ait de vertu plus haute et plus féconde à inculquer à un peuple. Et je ne crois pas qu'il y ait de peuple auquel il soit plus utile de l'inculquer que le nôtre. Est-ce tout à fait à tort qu'on nous accuse de laisser trop facilement prendre une injuste prépondérance à la forme sur le fond, au sentiment sur la raison, d'avoir des partis pris auxquels nous nous attachons en refusant d'en examiner les bases ; de dédaigner l'exactitude, que nous traitons volontiers de pédanterie ; d'être complaisants aux illusions qui flattent nos désirs, indulgents aux exagérations ou même aux mensonges qui amusent notre malignité ou caressent nos passions ; d'être enfin toujours portés à « croire les choses parce que nous voulons qu'elles soient ! » On nous entend bien : nous n'instruisons pas pour instruire, nous ne déposons pas dans les mémoires des notions mortes, nous aimons l'esprit d'une méthode,

1 Gaston Paris. — Discours de réception à l'Académie française.

nous le munissons du sens critique, nous formons sa docilité.

L'Université populaire est une œuvre d'éducation, et surtout sociale. On a dit judicieusement : « Il faut purifier les volontés ou les enchaîner. » Nous avons choisi de les purifier. Nous nous efforçons de former des hommes, et dans leurs diverses activités sociales de syndiqués, de mutualistes, de coopérateurs. Nous formons des citoyens libres d'une démocratie de liberté. En accueillant toutes les doctrines, l'U. P. immunise ses auditeurs contre l'infection du fanatisme, en leur faisant constater la complexité ténue des phénomènes sociaux, elle les met en garde contre la griserie des utopies, elle « rend plus difficile le métier de journaliste et de politicien. » Mettant en présence le manuel et l'intellectuel, le pauvre et le riche, elle apprend à ceux-ci à ne pas mépriser ceux-là, à ceux-là à ne pas haïr ceux-ci.

Enfin, l'Université populaire est moralisatrice. En faisant connaître les chefs-d'œuvre de l'art et de la pensée, elle épure le goût, elle élève l'âme de ceux qui y fréquentent, elle les arrache aux bassesses, aux grossièretés, à la laideur infâme des images immondes et des inepties de café concert.

L'Université populaire est un champ d'activité à la mesure de toutes les énergies.

G. DEHERME.

*Nous serions heureux d'entrer en relations avec les groupements qui, en prenant le titre d'Université populaire, en ont accepté l'esprit ou s'efforcent de s'en inspirer. Le moment est peut-être venu de se compter.*

## Les Amis et les Livres

### Du choix des Uns et des Autres <sup>1</sup>

---

Messieurs,

Nous avons annoncé pour ce soir une causerie sur les amis et les livres et le choix des uns et des autres.

Un proverbe étranger dit : « On ne saurait être assez prudent dans le choix de ses parents ». C'est d'une amère ironie. On ne choisit pas ses parents. On ne se choisit pas soi-même ; mais on peut exercer un certain choix sur la qualité de ses amis. Ce choix toutefois est limité. Nos amis nous sont indiqués par le temps et plusieurs autres conditions.

Exemple : Vous ne pouvez pas choisir vos amis parmi vos ancêtres. — (Il y a des gens qui regrettent de n'être pas nés parmi leur ancêtres), — mais enfin, étant donné la nature de nos relations, notre temps, nos contemporains, le milieu dans lequel nous pouvons trouver des amis, il y a encore un certain choix.

La plupart d'entre nous choisissent leurs amis très semblables à eux-mêmes ; ils ont parfaitement raison, car il faut que nos amis nous ressemblent.

Cependant, il ne convient pas de trop se diriger d'après le vieux proverbe : « Qui se ressemble s'assemble ».

Sans doute, nos amis doivent nous ressem-

1. Simples notes prises à la conférence faite par M. le pasteur Ch. Wagner à la *Coopération des Idées*.

bler, autrement comment nous comprendrions-nous ? mais ils doivent être aussi, en certains points, dissemblables de nous si nous devons mutuellement nous être utiles.

C'est une sorte de chimie que l'amitié. Il faut chercher à faire des combinaisons dont il résulte une plus-value pour les deux.

Ayons des amis qui ne craignent pas de nous contredire, et qui par leur influence sur nos idées et nos caractères, soient d'heureux correctifs apportant ce qui nous manque, et en échange reçoivent de nous les mêmes services.

Plusieurs n'ont pas d'amis. C'est quelquefois de leur faute, quoiqu'ils s'en plaignent comme d'un malheur immérité. Chez d'autres, l'isolement n'a pas dépendu d'eux, mais des circonstances. Tous du moins peuvent avoir ces amis, qu'on appelle des livres.

Voilà pourquoi si je parle en passant ce soir des amis, je parlerai surtout des livres.

Certains livres sont des livres de travail ; je voudrais que ce ne soient pas des livres de corvée. Les livres de travail sont choisis par nos professeurs ou prescrits par les programmes. Mais il est des livres dont nous faisons, par un libre choix, nos compagnons et nos amis.

Un livre a de certaines qualités qu'un homme n'a pas. Il peut nous accompagner partout. Susceptible d'une influence de premier ordre, en bien comme en mal, que le livre soit donc choisi avec précaution.

Et tout d'abord, qu'il soit à votre portée afin d'être assimilable, que le choix soit libre d'autre part.

Ne vous laissez imposer aucune lecture par la formule : « Il faut qu'on ait lu tel ou tel

livre. » Vous risqueriez de vous donner des indigestions intellectuelles en vous laissant imposer vos lectures par le bon plaisir d'autrui.

Ne lisez jamais un livre sans vous rendre compte de son effet sur votre organisme moral.

Lire c'est prendre de la nourriture.

Sachons quel effet nous produit notre alimentation morale et intellectuelle.

Il faut lire les livres qui produisent un effet salulaire sur notre vie intérieure.

La première chose pour un homme, c'est d'être fort, en bonne santé, en bon état. Si vous lisez des livres qui vous affaiblissent, vous enlèvent le courage, l'amour de la vie, la confiance, vous terrifient, diminuent votre horizon, c'est comme si vous mangiez des choses qui vous anémient.

D'abord, les livres amis doivent être pour vous des livres qui nous apprennent à aimer la vie, à l'apprécier davantage et à la vivre énergiquement.

Lorsque vous lisez un livre qui vous dégoûte de votre situation, après la lecture duquel vous avez moins de courage pour lutter et plus de velléité de jeter, comme on dit, le manche après la cognée, il ne faut plus le reprendre : Ce n'est pas de la bonne eau rafraichissante, c'est du pétrole qui vous brûle.

Quand vous trouvez un livre qui vous fait apprécier votre devoir de tous les jours, un livre qui vous fait aimer votre prochain, tantôt parce que ce prochain est bon, aimable, tantôt uniquement parce que c'est un homme, parce qu'il est malheureux, tombé, brisé, qui vous le fait aimer pour son malheur, pour la beauté de sa

souffrance, qui vous rend intéressante la vie des autres, voilà un bon livre ; il faudra le garder.

Il y a des livres salissants comme il y a des chemins qui sont sales, comme il y a des compagnies malpropres.

Quand vous sentirez malpropre après avoir lu un livre et quand vous sentirez qu'un livre a réveillé en vous ce qu'il y a d'inférieur, dites que c'est un ami qui procède par la corruption pour se faire agréer de vous. Ne le lisez plus, il vous manque de respect. Si un livre caresse votre orgueil, méfiez-vous-en ; c'est un flatteur. Il fait l'effet d'un faux miroir. Un miroir n'a qu'une qualité, c'est d'être véridique. Quand vous avez la figure terne, un bon miroir dit : Lavez-vous !

Si le livre que vous lisez vous dit : lave-toi ; si le livre vous renvoie mécontent de votre propre figure ; s'il vous produit cet effet, vous vous disiez :

« Je me néglige trop, décidément ;

« Il est grand temps que je m'occupe un peu du soin de ma conduite. »

C'est un bon livre.

L'homme a souvent besoin d'entendre les choses qu'il n'aime pas entendre.

Il est d'autres livres qui vous rendent méchants.

En les prenant on est tranquille, on n'en veut à personne, et quand on a fini de les lire, on se dit : « Où sont-ils que je leur cogne dessus ! »

Mon Dieu, il est certes des heures où il faut sonner la charge et nous conduire à l'ennemi. Mais je parle ici des livres qui nous excitent aux haines sectaires, aveugles, injustes, inhu-

maines, des livres qui nous rendent féroces par fanatisme ou qui nous font devenir tour à tour rouges de fureur ou verts d'envie ; des livres qui vous donnent un air renfrogné et font que devant votre figure le prochain se sent médusé : tous ces livres sont de mauvais livres. Leur poison est recherché par les esprits inférieurs et rageurs. Ceux-là aiment se sentir bouillir et se figurent qu'ils sont forts quand ils enragent et grands quand ils vocifèrent.

D'autres livres enseignent le mépris de l'humanité. Quand vous les avez lus, vous dites : quelle collection d'imbéciles et de canailles, quel jeu de massacre que la Société !

On croit que l'univers entier est une caverne de voleurs et un cloaque de reptiles impurs.

Donnez-nous donc des livres qui nous permettent de démêler le germe de bonté et de générosité qui, malgré toutes ses tares, sommeille au cœur de la vieille humanité souffrante et militante, misérable et magnifique.

Le meilleur livre n'est plus bon, lu mal à propos.

Quand l'heure est venue de se rappeler que vous avez une femme et des enfants, ne mettez pas un livre entre eux et vous.

Il y a certains moments où il faut sacrifier la lecture la plus intéressante au commerce avec son prochain. Si les concitoyens se parlaient les uns aux autres en chemin de fer au lieu de déployer des journaux qui sont souvent des drapeaux ennemis, la patrie s'en porterait mieux.

Pour finir, je dirai que j'estime heureux l'homme qui, au sein de cette vie changeante, a quelques bons livres amis, qu'il retrouve tou-

jours et qui lui parlent une langue familière et encourageante.

Nous sommes obligés de faire tant d'adieux le long de la vie, qu'il est doux de garder des amis qui nous entourent jusqu'à la fin et dont la douce clarté rayonne dans la solitude du soir comme la flamme du foyer paternel.

---

## La Morale Laïque

### Théorie et Pratique<sup>1</sup>

---

La Séparation des Eglises et de l'Etat sera demain un fait accompli. Une des principales conséquences de cet événement sera de mettre aux prises dans le champ clos de la Liberté deux morales adverses : celle des « laïques », des « libre-penseurs », ou pour mieux dire, des « rationalistes », d'une part, — celle des « religieux » et des « spiritualistes », d'autre part.

Dans quelles conditions cette lutte va-t-elle s'engager ? Quelles seront les répercussions de ce combat sur la pratique même de la morale, et par conséquent, sur le progrès humain dans sa marche vers le Bien ? — Telles sont les questions que je me propose d'examiner.

Je ne me pique pas d'être prophète, et je ne cherche pas à prédire un avenir encore incer-

<sup>1</sup> Conférence faite à la Coopération des Idées.

tain. Tout ce que je prétends est d'examiner attentivement les faits connus, de rassembler quelques observations et d'induire ensuite avec le plus de rigueur possible les idées générales qui se dégagent de la réalité concrète.

Avant d'en venir là, je crois indispensable de rappeler les fondements essentiels de la morale « laïque ». Ils ne sont pas encore tellement connus, ni à ce point vulgarisés, que l'on puisse se contenter d'en parler par simple allusion.

La morale que l'on appelle « laïque », — c'est-à-dire accessible à tous, et admissible par tous, — est celle qui repousse pour fondements et la révélation, et l'évidence intérieure.

La révélation est affaire de foi ; or, la foi n'étant pas également le fait de tous, la révélation peut servir de fondement à la morale des croyants, mais elle ne peut s'imposer au respect universel.

L'évidence intérieure, sur laquelle les spiritualistes ont échafaudé une morale longtemps dominante en France a cessé de pouvoir constituer le fondement d'une morale « laïque », du jour où le nombre de ceux qui refusent aux principes de la morale le caractère même de l'évidence, est devenu appréciable. Ils sont aujourd'hui légion, ceux qui critiquent cette prétendue évidence, et pour lesquels la force obligatoire des principes résulte non pas d'une vision immédiate, mystérieuse et d'essence métaphysique, mais de l'effort lent, multiforme et complexe accompli par les générations successives, pour rendre sans cesse plus claire et plus précise la notion du Bien et du Mal.

Repoussant pour fondements et la révélation

et l'évidence, la morale « laïque » repose sur l'observation des faits sociaux. De cette observation, elle induit les lois des phénomènes moraux, et elle devient ainsi « la science des mœurs ».

La morale « laïque » reposant sur l'observation des faits sociaux, est avant tout une morale sociale, et non pas une morale individualiste ou absolutiste, — une morale relative, variable selon les différentes phases de l'évolution humaine, et non pas une morale à prétention d'immutabilité et d'éternité, — une morale ayant pour fin le progrès humain, et non pas une morale visant la conquête du bonheur éternel ou d'une récompense supra-humaine.

On a critiqué la morale « laïque », en disant que, sous des dehors d'aspect scientifique et sociologique, elle n'était en réalité qu'une morale de l'intérêt.

Il faut reconnaître, en effet, qu'un certain nombre de théoriciens de la morale « laïque » la fondent sur le principe de l'intérêt bien entendu.

Mais ils sont très loin d'être la majorité.

Pour moi, je me sépare très nettement d'eux : la morale « laïque » doit être une morale idéaliste, ou bien elle ne sera pas.

Celui qui fonde la morale sur l'intérêt est contraint ou bien de commettre une pétition de principes, que les faits d'ailleurs réprouvent — et alors sa morale est métaphysique et non pas « laïque », — ou bien de s'en tenir rigoureusement à l'observation de faits sociaux, et ceux-ci lui apprennent non pas l'égoïsme, mais la solidarité.

Déclarer qu'en principe, l'intérêt général n'est que la somme des intérêts particuliers bien entendus, c'est commettre une pétition de principe : on a mille fois démontré que les faits démentaient ce principe.

Il est certain que l'intérêt des fabricants de munitions, d'armes de guerre, de cuirassés, d'uniformes, etc., est que les guerres se multiplient à la surface du globe. Les économistes sont d'accord pour reconnaître que la multiplicité des guerres est contraire à l'intérêt général de l'humanité. Comment certains pacifistes, partisans d'une morale « laïque » fondée sur l'intérêt, mettent-ils d'accord l'intérêt privé des fabricants d'armes et l'intérêt général des hommes ?

L'alcoolisme est un terrible fléau. L'intérêt des fabricants et des marchands d'alcool est de voir la consommation de leur poison s'élever de jour en jour. Comment certains antialcooliques, partisans d'une morale « laïque » fondée sur l'intérêt, mettent-ils d'accord l'intérêt privé des vendeurs d'alcool et l'intérêt général des consommateurs ?

Le jeu est une passion néfaste. Le désir des philanthropes doit être de diminuer sans cesse l'aigreur des mauvaises passions qui agitent le cœur humain et qui retardent le progrès social. Comment Son Altesse Sérénissime le Prince de Monaco, philanthrope notoire, président d'honneur des Congrès de la Paix et bienfaiteur de l'humanité, mettrait-il d'accord, dans une morale « laïque » fondée sur l'intérêt, d'une part l'intérêt privé qu'il a dans la roulette de Monaco, d'autre part l'intérêt général de l'hu-

manité, qui lui tient tant à cœur, et qui exige impérieusement la disparition d'une des institutions les plus néfastes du monde ?

Il serait facile de multiplier à l'infini les exemples de ce genre.

Force nous est de constater que l'intérêt particulier s'oppose presque toujours à l'intérêt général, et que l'on retournerait en arrière si l'on voulait faire disparaître tout idéalisme, sous prétexte de morale « laïque ».

La morale « laïque », au contraire, dégage de l'étude des faits sociaux, la loi d'une solidarité dans l'effort commun vers le Bien. L'idéalisme de la morale « laïque » consiste dans la notion claire du devoir, qui nous incombe à tous, de travailler ensemble dans le sens de l'évolution humaine.

Une telle morale est empreinte d'une poésie qui a trop souvent passé inaperçue. Quelle plus noble et plus grandiose pensée peut-on répandre que celle de ce sacrifice consenti envers les générations futures, sans nul espoir de récompense éternelle, et pour la seule satisfaction de travailler consciemment au Progrès humain ? La morale « laïque » ainsi comprise est la morale idéaliste par excellence, bien loin d'être une morale de l'intérêt.

Mais je m'arrête et je me refuse à entrer dans les détails. Il me suffit d'indiquer les principes fondamentaux d'une morale qui, à la vérité, est plutôt en voie d'élaboration, qu'à l'état constitué.

C'est cette morale naissante, si l'on peut dire, qui va se trouver aux prises avec les vieilles morales théologiques et spiritualistes.

Je vais examiner successivement les condi-

tions où cette lutte va s'engager, d'abord dans la vie publique de la France, puis dans la vie privée de nos concitoyens.

\*  
\* \* \*

Une première constatation s'impose : les pouvoirs politiques et administratifs ne se sont guère considérés jusqu'à ce jour comme ayant la mission de répandre et de perfectionner les notions et la pratique de la morale.

En effet, les législateurs se bornaient à disposer en vue des gens à moralité moyenne. Ils ne croyaient nullement avoir pour objet de provoquer par leurs textes de lois une pratique plus stricte de la vertu et se contentaient d'édicter des mesures propres à satisfaire le commun des mortels.

Les membres de l'administration, de leur côté, ne pensaient nullement qu'ils eussent une mission éducatrice à remplir envers les contribuables. Il serait cruel, peut-être, d'insister sur ce point.

Une administration néanmoins mérite une mention spéciale : c'est celle de l'instruction publique, qui, depuis un certain nombre d'années, se préoccupe très largement de répandre non seulement des connaissances positives, mais encore des notions élevées et généreuses sur le rôle du citoyen.

Il faut pourtant reconnaître que les instituteurs et professeurs, chaque fois qu'ils se sont assigné un rôle d'éducateur, ont fait preuve de hardiesse. Leurs efforts n'ont pas toujours reçu l'encouragement qu'ils méritaient. On froisse toujours beaucoup d'individus, chaque fois que

l'on veut lutter contre les pratiques de l'égoïsme, et l'Université ne doit, dit-on, froisser personne.

Aussi ne faut-il pas s'étonner que les hommes de l'Université résolus à remplir un rôle de moralisateurs aient été si souvent contraints de dédoubler en quelque sorte leur personnalité et de réserver le meilleur de leur enseignement pour les conférences extra-universitaires, pour les conversations intimes, pour l'action purement personnelle.

Si le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif n'ont guère été créateurs de moralité, que dire du pouvoir judiciaire, sinon qu'il a été le reflet de ses deux voisins et amis ?

Les trois pouvoirs, qui donnent le ton à la vie publique dans notre pays, ne se sont donc pas assigné une mission moralisatrice ; mais ce n'est pas à dire qu'ils aient manqué à leur devoir ; c'est bien plutôt parce que cette obligation ne leur incombait pas.

Pendant fort longtemps, les religions avaient la sainte mission non seulement de célébrer le culte, mais encore et surtout de guider les fidèles dans les routes de la vertu.

Tant que les athées furent une poignée insignifiante, isolée au milieu d'hommes ayant tous reçu une direction confessionnelle, cette pratique fut tout à fait logique et même louable.

L'Etat manifestait sa sympathie pour l'œuvre moralisatrice des Eglises en les subventionnant : il existait un budget des cultes.

Ainsi, aux Eglises était dévolu le soin de créer les milieux ambiants, où devait s'élaborer, puis se perfectionner et s'affiner sans cesse la moralité de chacun. Les Eglises étaient les moralisatrices.

On put même dire que, dans les périodes de troubles, où l'Etat hésitant perdait la notion du droit chemin, et où des actes peu recommandables étaient accomplis par les représentants les plus éminents de la nation, les Eglises constituaient des milieux moralisateurs suffisamment forts pour pouvoir préserver les simples citoyens d'une contagion, que les exemples venus d'en haut risquaient de répandre.

Aujourd'hui encore, certaines Eglises constituent des milieux moralisateurs, dont l'influence ne saurait être méconnue.

Les jeunes gens protestants, depuis nombre d'années, se réunissent dans des associations fraternelles, où ils prennent l'engagement de mener une existence toute de pureté et de propreté morale et où ils puisent des forces pour lutter en commun contre toutes les tentations mauvaises de l'égoïsme et des basses passions.

Les jeunes gens catholiques, plus récemment, sont sortis d'une trop longue léthargie morale et ils marchent maintenant à pas rapides dans la même voie que leurs frères protestants.

Mais la jeunesse « laïque » est aujourd'hui constituée et ses rangs grossissent sans cesse.

Quel sera le milieu moralisateur pour les jeunes gens de la « laïcité » ?

Je prétends que c'est à l'Etat notamment qu'incombe le soin de créer ce milieu et que la vie publique doit devenir moralisatrice, sous peine de manquer gravement à sa mission.

Certains disent : L'Etat n'a rien à voir ici. C'est à la famille à moraliser les enfants. Si les parents ne peuvent remplir leur rôle d'éducateurs, qu'ils s'adressent aux éducateurs de

profession. Mais la moralisation doit se faire d'individu à individu et non pas du groupement social, de l'Etat à l'individu.

Je parlerai tout à l'heure de la famille et des éducateurs, et je montrerai quelles difficultés les « laïques » rencontrent dans leur tâche moralisatrice.

Mais sans faire allusion à ces difficultés, force m'est bien de constater que, s'il fallait en croire les adversaires de l'Etat-éducateur, les « laïques » se trouveraient dans une situation inférieure aux croyants, au point de vue moral.

Les fidèles ont, comme les « laïques », — du moins en général, — une famille et des éducateurs individuels, qui constituent ou doivent constituer un premier milieu moralisateur. Ils ont en outre leur Eglise, leur groupe confessionnel, qui exerce sur la direction générale de leur vie une action considérable. Il n'y aurait rien de semblable pour les « laïques », à moins que l'Etat ne consentit à jouer le rôle, bien digne de lui, d'ailleurs, de propulseur moral.

On objectera peut-être que l'ambiance morale constituée par les Eglises est, en réalité, une ambiance immorale, et que, par conséquent, la supériorité revient aux laïques.

Un tel argument ne saurait être pris au sérieux.

Le genre de moralité développé par telle ou telle confession peut sembler de nature plus ou moins digne d'approbation. Il ne faut pas nier pour cela que chaque confession provoque, de la part de ses sectateurs, des victoires sur leurs impulsions aveugles, les conduit au sacrifice de leurs intérêts égoïstes, et met sur leur vie cette

flamme partout sacrée du désintéressement et de l'altruisme.

Où le « laïque » apprendra-t-il à devenir altruiste, à pratiquer la solidarité, à se dévouer pour l'humanité future, à travailler sans arrière-pensée pour le progrès humain, si ses parents et les éducateurs individuels auxquels il a été confié ont négligé de l'orienter en ce sens ?

C'est à la vie publique qu'il appartient de constituer à l'usage de ce « laïque », un faisceau perpétuellement renouvelé d'exemples édifiants, qui l'entraîneront définitivement dans la bonne voie.

• Allons même plus loin.

Si la vie publique ne donne aux parents et aux éducateurs laïques que l'exemple de l'égoïsme, si elle ne crée pas une atmosphère d'altruisme et de solidarité, les parents et les éducateurs « laïques », hormis des cas exceptionnels, ne feront rien autre chose que d'apprendre aux petits « laïques » à être eux-mêmes des arrivistes et des jouisseurs.

Le devoir de l'Etat me paraît donc clair.

Du jour où sera supprimé le budget des cultes, nous devons avoir une vie publique, organisée dans notre pays et donnant à chaque instant d'édifiants exemples de haute moralité.

Veut-on quelque précision ?

Le moins que pourraient faire des pouvoirs publics désireux non plus de marcher à la remorque des gens à moralité moyenne, mais de se mettre à la tête d'un mouvement de moralisation, serait de remplir immédiatement le programme suivant :

Lutte à outrance contre l'alcoolisme, — sup-

pression de toutes les mesures arbitraires et illégales, notamment de celles qui ont institué, en dehors de tout fondement juridique, la police des mœurs et les maisons de jeu, — répression sévère de la pornographie, de la traite des blanches, — suppression du pari mutuel, — abolition des décorations.

Voilà un beau programme électoral, n'est-il pas vrai ? Eh bien ! la vie publique commencera à être moralisatrice, le jour où les candidats à la Chambre ou au Sénat, qui se présenteront devant leurs électeurs avec un tel programme, auront quelques chances d'être préférés à leurs compétiteurs.

Jusque là, loin d'être moralisatrice, elle sera pervertissante et l'inquiétude des amis de la morale « laïque » sera justifiée.

Il faut que la vie publique devienne elle-même une source puissante de moralité.

La suppression du budget des cultes doit avoir pour conséquence de jeter à bas ce fameux « mur de la vie privée » que les candidats aux fonctions électives avaient tous, à quelque parti qu'ils appartenissent, pris un soin unanime à dresser entre leurs électeurs et eux.

Pour que la vie publique soit source de moralité, il importe que les hommes de la politique, de l'administration et du Palais, se fassent une haute et très nouvelle idée de leur devoir d'exemplarité.

Oui, il faut que leur maison soit une « maison de verre » et que l'on n'y puisse voir que des exemples de pureté, de sainteté « laïque » ; il faut que la vie publique soit l'éducatrice du dévouement et de l'altruisme.

Sinon, il y aurait lieu de craindre que la vie privée des laïques ne se pervertit chaque jour davantage sous l'influence d'une vie publique, qui ne créerait pas une ambiance de moralité perpétuellement progressante.

\* \* \*

La moralité privée des laïques est, en effet, en pleine crise.

Cette crise est l'effet d'une élaboration avant terme.

J'ai esquissé tout à l'heure les principes de la morale « laïque » et j'ai dit que cette morale n'était fondée ni sur la révélation, ni sur l'évidence immédiate, mais sur la connaissance approfondie, scientifiquement acquise, des lois morales de l'humanité, depuis ses origines les plus reculées. En d'autres termes, la morale « laïque » ne peut être apprise que subséquentement à un enseignement de l'évolution morale de l'humanité, qu'après l'étude de la sociologie.

La sociologie elle-même est de toutes les sciences la plus complexe, la moins avancée aussi. C'est une science en voie de formation et qui n'en est qu'à ses premiers balbutiements.

La morale « laïque » repose donc sur des fondements encore mal déterminés et qui aspirent, si l'on peut ainsi parler, à devenir scientifiques. Elle n'est pas encore scientifique, elle est en passe seulement de le devenir.

Il est clair qu'une telle morale, en plein travail d'élaboration, n'est pas accessible à tous.

Des sociologues, des philosophes, des savants, peuvent la concevoir dans une large vue, où le génie de l'inventeur tient une bonne part. Mais

il est impossible de l'enseigner à proprement parler, à la foule et surtout, à ceux qui ont le plus besoin de recevoir un enseignement moral : aux enfants.

Une morale qui ne demande rien ni à un verbe divin, ni à une évidence intérieure et immédiate, une morale qui veut se démontrer elle-même et s'imposer avec une rigueur absolument scientifique aux enfants, une morale qui prétend faire du devoir, de la solidarité, de l'altruisme un principe objectif et obligatoire, comparable aux lois des sciences physiques et naturelles, c'est un rêve grandiose, — ce n'est pas encore une réalité.

Je veux mettre en pleine évidence les difficultés auxquelles on se heurte.

La *Ligue française de l'Enseignement* a le très grand mérite de se préoccuper depuis nombre d'années déjà de l'enseignement de la morale « laïque ».

C'est un ami de la « Coopération des Idées », c'est un homme dont la haute compétence est incontestable, c'est un philosophe éminent, c'est M. F. Buisson qui préside la Ligue française de l'Enseignement.

Jetons les yeux sur quelques-uns des vœux que le Congrès de la Ligue, tenu à Amiens du 29 septembre au 2 octobre 1904, a formulés en matière de morale « laïque ».

Voici d'abord le vœu 3, à la rédaction duquel notre ami M. Lucien Le Foyer, a été tout autre chose qu'un étranger :

« Que tout enseignement laïque et moral  
« s'inspire des principes suivants :

« La morale est le produit de l'évolution  
« humaine ;

« Par son perfectionnement méthodique, elle  
« devient de plus en plus scientifique. Elle est  
« exclusivement laïque. Elle a un objet pure-  
« ment humain, qui est de régler les rapports  
« entre les hommes et entre les peuples suivant  
« les lois de la raison et d'après les données de  
« la science ».

Voilà qui est fort bien dit. Je remarque seulement que les lois de la raison sont loin encore d'être toutes connues et surtout, que les « données de la science » en matière de sociologie ne sont pas encore suffisamment précises.

Ces « données de la science » me paraissent assez nettes pourtant, pour justifier pleinement le vœu 1<sup>er</sup>, ainsi formulé :

« Que la morale laïque s'appuie sur la raison  
« pour le développement de la liberté individuelle  
« et l'accomplissement de la justice par la soli-  
« darité ».

Oui, la sociologie se met à dégager peu à peu le principe de la solidarité et on commence à voir que la « lutte pour la vie » est un faux-semblant. La loi, que recèle la science des mœurs, semble devoir être celle de la solidarité universelle.

Le vœu 1 est donc justifiable.

Mais le Congrès d'Amiens émet une proposition tout à fait excessive, quand il demande, dans son vœu 2 :

« Que la méthode rationnelle, qui consiste à  
« ne laisser entrer dans la conscience de l'enfant  
« ni une idée, ni une opinion, ni une croyance  
« qui n'ait été au préalable contrôlée par la  
« raison, soit employée dans les écoles à l'exclu-  
« sion de toute autre. »

Pour qui sait quel patient, quel dur travail est celui du sociologue, une telle formule est une pure monstruosité. Il y a une impossibilité matérielle à mettre en pratique ce vœu.

J'ai pourtant rencontré quelques instituteurs qui prétendaient conformer leur enseignement d'une manière tout à fait scrupuleuse à la norme édictée par ce vœu. — Et ils disaient vrai.

Seulement, ce qu'ils entendaient par le « contrôle de la raison », c'était tout simplement la justification des actes par l'intérêt personnel. — « Vous avez intérêt à ne pas mentir, — donc ne mente pas ».

J'ai déjà montré combien cette éducation de l'égoïsme est dangereuse au point de vue social.

Si la morale « laïque » doit venir sombrer dans la morale de l'intérêt, nous assisterons à un recul certain de la moralité pratique.

Quant à la morale altruiste, quant à l'idéalisme, quant au principe du dévouement social, j'avoue que, dans l'état actuel de la sociologie, je ne vois pas le moyen de les faire « pénétrer dans la conscience de l'enfant », d'une manière purement scientifique et exclusivement rationnelle.

Et pourtant, comme l'on comprend bien que le Congrès d'Amiens ait formulé le vœu que je critique en ce moment.

Que pouvait-il faire ?

Il ne pouvait pas, cependant, déclarer que la méthode scientifique de la morale laïque est inapplicable dans l'enseignement de l'école primaire.

Pourtant, là est la vérité. Malgré toutes les déclarations, les gamins de l'école primaire

n'ont pas, dans l'état actuel des cerveaux humains, la mentalité d'un sociologue, ni le savoir d'un ethnographe. Leur raison n'est pas apte à contrôler toutes leurs idées, toutes leurs opinions, toutes leurs croyances, et notamment elle n'est pas en mesure d'établir que la solidarité et l'altruisme sont des principes sociologiques ayant une valeur objective.

Ce que je dis des enfants, il faut le répéter même pour un grand nombre d'adultes.

Combien y en a-t-il, parmi les représentants, souvent même parmi les représentants les plus éminents de l'un et de l'autre sexe, qui n'ont pas les qualités de rigueur scientifique nécessaires au sociologue, et qui n'ont pas emmagasiné la somme énorme de connaissances positives, qu'un véritable sectateur de la morale « laïque » doit nécessairement posséder ?

Il est inutile d'insister. La démonstration est faite.

Il faut convenir que, dans l'état actuel de la science des mœurs, d'une part, — des cerveaux humains, d'autre part, — la morale « laïque » n'est véritablement accessible qu'à un petit nombre d'individus.

Cette constatation permet, et permet seule d'expliquer la crise que traverse la moralité privée des « laïques ».

La morale des « laïques » n'est pas susceptible de former actuellement l'objet d'un enseignement courant.

Les morales théologique et spiritualiste au contraire, ont, au point de vue pédagogique, des avantages incontestables.

Le tout, dans ces morales, c'est d'en accepter le point de départ.

Une fois l'adhésion donnée soit à la révélation, soit aux principes dits évidents, rien n'est aussi facile que passer en un instant de la théorie à la pratique, si ce n'est remonter de l'application au précepte.

Dans la morale laïque, au contraire, les principes sont tirés des faits, au moyen de savantes inductions.

Chaque cas de conscience a donc en quelque sorte une double face. Par un côté, il tient de la nature des phénomènes de moralité et doit servir pour l'élaboration de nouvelles synthèses. Par un autre côté, les synthèses déjà effectuées doivent s'y appliquer et il doit rentrer en elles, comme un phénomène physique ou biologique obéit aux lois de la nature antérieurement dégagées, tout en servant à la découverte de lois encore ignorées.

La morale pratique, pour le philosophe « laïque », est à la fois une source de synthèses nouvelles, et un ensemble de conséquences découlant de synthèses déjà opérées.

J'exprimerai la même idée sous une tout autre forme, en disant que chaque être humain est à la fois une source de moralité et une résultante de la moralité ambiante.

Et les lois même de la morale sont la systématisation de ces fonctions morales, systématisation difficile à opérer, et sujette non seulement à modifications, mais encore, selon toute vraisemblance, à une évolution, répondant elle-même à une loi, qui n'a pas encore été déterminée.

Comment s'appuyer sur ces principes ondoyants, sur ces forces complexes, sur ces inter-

influences multiples, pour guider les enfants dans les voies de la saine morale ?

S'il faut ne s'adresser qu'à leur raison, et ne leur donner que des raisons d'agir vraiment scientifiques, les éducateurs se trouvent en présence d'une tâche beaucoup plus ardue qu'aucun des éducateurs religieux ou spiritualistes.

Cette tâche serait extrêmement difficile déjà, si, la morale « laïque » était une science solidement constituée.

Or, il n'en est rien. La science des mœurs, comme je l'ai montré, n'en est qu'à ses débuts.

Et c'est pourquoi, les laïques éprouvent des difficultés sans nombre dans leur tâche d'éducateurs.

Il faut ici nous placer en présence des faits, et ne pas nous en dissimuler la gravité.

Ce sont, en vérité, ces faits qui ont attiré mes réflexions, et c'est autour d'eux que j'ai groupé ces idées.

J'ai cru tout d'abord me trouver en présence de cas isolés. Mais j'ai poursuivi mes observations. Je les ai méthodiquement classées. Elles se sont rapidement multipliées. J'ai interrogé autour de moi. J'ai attiré l'attention de quelques amis sur ces questions. J'ai provoqué des observations. Et la crise dont je vous parlais m'est alors apparue avec ses traits réels.

La vérité, c'est que les éducateurs laïques n'arrivent que très difficilement à inculquer aux enfants les notions de morale scientifique.

Les divers cas que l'on peut observer se groupent en deux catégories très différentes.

La première catégorie comprend le plus grand nombre de cas.

Elle suppose les enfants élevés par des parents dont l'un, — généralement le père, — est un « laïque », tandis que l'autre, — la mère le plus souvent, — est resté attaché aux principes autoritaires et absolutistes de la morale religieuse.

Dans ce cas, il arrive fréquemment que les enfants, soumis à deux disciplines morales différentes, se servent de l'esprit critique, dont leur père cherche à leur inculquer le goût, pour s'affranchir des règles sévères, dont leur mère cherche à leur imposer l'observation. Ils échappent ainsi à la fois à l'influence du père et à celle de la mère, et, tombés dans le scepticisme, ils se livrent à tous les actes de perversion morale, qu'ils voient commettre autour d'eux, dans la rue, dans certains lieux publics, et auxquels la loi, l'administration et la justice semblent encourager les citoyens.

L'action persévérante d'une vie publique insuffisamment moralisatrice se fait ainsi durement sentir.

Si la vie publique, au contraire, créait, autour de ces enfants une atmosphère de haute moralité, peut-être que les crises familiales n'auraient pas pour résultat de les précipiter trop souvent dans des égarements dont souffre la société tout entière.

Mais l'ambiance morale constituée par la vie publique est mauvaise. Les dissentiments entre parents ont trop souvent pour effet d'annihiler toute l'influence que pourrait avoir le milieu moral de la famille. C'est alors la vie publique, qui est l'éducatrice. Elle n'enseigne guère que l'égoïsme et les basses passions.

J'ai noté déjà une longue série de cas de ce genre, et tout me porte à croire, qu'à défaut de statistiques, je dois les considérer comme extrêmement fréquents.

La seconde catégorie, beaucoup moins nombreuse que la première, comprend les cas d'enfants élevés par des parents « laïques » tous deux.

Je ne parle ici que des parents ayant une haute idée de leur rôle, de leur mission moralisatrice, et employant tous leurs efforts à transformer leurs enfants en citoyens altruistes, dignes d'un monde socialement et moralement meilleur.

J'ai pu constater plus d'une fois que, malgré les efforts convergents prodigués par les parents, malgré l'habileté de leur impulsion commune, leurs enfants échappaient à leur influence.

La morale « laïque », établie sur des fondements incertains, accessible seulement à des personnes ayant le goût de l'abstraction et l'esprit scientifique, rebute aisément les enfants. La vie mondaine et brillante de nos grandes villes, les plaisirs faciles et nombreux, le rire et la blague les attirent bien davantage. La nécessité de collaborer au grand'œuvre moral et social, s'évanouit en présence des journaux pornographiques, des plaisanteries obscènes, du pari mutuel ou du verre d'alcool. L'égoïsme le plus bas, le plus brutal reprend ses droits, quand l'enseignement de l'altruisme, pratiqué selon une méthode exclusivement scientifique, s'est adressé à des enfants incapables de tout effort de synthèse, de toute abstraction profonde, de toute

généralisation. L'effort que l'on a tenté vainement de faire faire à ces enfants les a fatigués, dépités, et c'est alors avec une sorte de furie, de joie sauvage et irrésistible, qu'ils se livrent aux pires impulsions, dont l'ambiance, créée par notre vie publique, provoque l'éclosion et facilite la satisfaction.

Je ne dis nullement que les laïques n'aient jamais été des éducateurs admirables, et qu'il n'y ait pas d'enfants ayant répondu à leurs espérances.

Mais je dis que l'échec de l'éducation « laïque » est un fait beaucoup plus fréquent qu'il ne convient et que l'on doit prendre des mesures urgentes sous peine d'assister à une faillite prochaine sinon de la morale « laïque », du moins de la moralité « laïque ».

\*  
\* \*

Quelles sont ces mesures urgentes ?

J'ai parlé déjà de la réforme de la vie publique.

L'Université doit faciliter cette réforme. C'est à elle qu'il appartient d'éduquer les enfants, quand les parents manquent à leur tâche. Or l'Université se contente encore trop souvent de n'être qu'un simple organe d'instruction. Et de jeunes savants se trouvent ainsi lancés dans la circulation, qui sont frottés de lettres ou de sciences, mais dont la conscience morale s'est formée au hasard des lectures, des conversations, des camaraderies et des rencontres.

Il est une éducation un peu spéciale que l'on néglige généralement de donner aux enfants, et que ni les maîtres ni les parents n'osent instituer pour eux. Je veux parler de l'éducation sexuelle.

L'Humanité de demain sera faite par celle d'aujourd'hui. La morale et l'hygiène sexuelles seules mettront la société en état de s'avancer rapidement dans la voie du progrès et à la moralité humaine de parcourir plus vite les étapes de l'évolution.

Peut-on avoir quelque souci de cette évolution, et négliger l'éducation sexuelle des jeunes gens et des jeunes filles ?

Poser la question, c'est la résoudre.

Alors pourquoi montre-t-on, dans les milieux universitaires comme dans les milieux familiaux, une telle hésitation à enseigner cette morale ?

On apprend aux enfants à ne pas mettre leurs doigts dans leur nez, et on ne leur enseigne nullement à respecter des organes infiniment plus nobles, au point de vue social, que celui auquel aboutit le nerf olfactif.

L'éducation sexuelle devrait constituer l'essentiel de toute éducation. Si nous voulons, nous, « laïques », donner aux enfants le sens aigu de la solidarité, si nous voulons leur apprendre à se dévouer pour que la société de demain soit meilleure et plus morale que celle d'aujourd'hui, nous devons enseigner avant toute chose aux enfants, à respecter les organes de la génération et à en prendre un soin attentif et presque dévôt.

Nous sommes bien loin du but : l'éducation familiale, l'éducation universitaire et celle qui résulte de la vie publique en général, semblent conspirer pour démoraliser l'idée sexuelle.

Si je récapitule les notions auxquelles j'aboutis, je dois dire que ni la vie publique ni la vie privée ne favorisent, en ce moment la propa-

gation de la morale « laïque », la vie publique parce qu'elle ne semble pas disposée à s'assigner pour mission de créer une ambiance moralisatrice; la vie privée, parce que, d'une part, la morale « laïque », dans son état présent, est difficile à enseigner, et que, d'autre part, les rares éducateurs désireux de la répandre autour d'eux rencontrent dans l'ambiance actuelle de nombreux obstacles.

Il faut reconnaître néanmoins que la morale « laïque » théorique est, grâce à des travaux très remarquables, en bonne voie d'élaboration. Ses progrès incessants sont incontestables.

Faut-il ne voir que ces progrès et déclarer que seuls ils sont de quelque importance, reléguant ainsi à l'arrière-plan les progrès de la morale « laïque » pratique?

Ce serait une étrange illusion.

Lorsque la morale chrétienne s'est implantée dans le monde païen, ce n'est pas par sa supériorité théorique, ce n'est pas par la solidité de ses fondements logiques qu'elle a triomphé.

La mythologie grecque, — avec ses mystères symboliques, qui frappaient l'imagination des foules, tout en donnant satisfaction aux philosophes les plus profonds et les plus sagaces, — la mythologie grecque était incomparablement supérieure, au point de vue logique, social et humain, à la mythologie chrétienne. Et la mythologie romaine, elle-même, inférieure pourtant à la mythologie grecque, présentait, au point de vue théorique et purement rationnel, une très réelle supériorité sur la mythologie chrétienne.

Pourquoi donc ont-elles été toutes deux

ébranlées définitivement par cette théologie nouvelle ?

C'est parce que les chrétiens sont apparus, en présence d'un monde corrompu, dépravé, dévergondé, comme les représentants de la vertu. Ils ont affranchi les esclaves, ils ont mené une vie de famille simple et honnête, ils ont fui les jeux du cirque, les combats de gladiateurs, les courses meurtrières, les spectacles énervants, ils ont créé dans l'atmosphère viciée où s'étouffaient leurs contemporains une ambiance nouvelle toute de bonté et de fraternité, où l'on respirait à l'aise un air frais et vivifiant, tout embaumé du parfum de la vertu.

La morale chrétienne ne s'est pas imposée au monde païen à cause de l'absurdité de ses principes théoriques. Elle a vaincu des mythologies, qui, par leur profondeur philosophique, par leur valeur théorique, par leur puissance rationnelle font aujourd'hui encore notre admiration, et cette victoire a été obtenue malgré l'imbécillité des dogmes chrétiens (*credo quia absurdum*) et à cause de la pratique rigoureuse de la vertu, dont elle a comme aurolé les premiers siècles de notre ère.

De même, si la morale « laïque », dont les mérites scientifiques sont ou tendent à être de premier ordre, devient un jour la morale la plus universellement répandue dans le monde -- ce sera uniquement à condition d'amener avec elle un progrès considérable dans les mœurs.

La belle affaire, en vérité, d'adhérer à une morale théoriquement supérieure, si l'on ne doit pas, en pratique, être meilleur, et si le progrès humain doit être *retardé* plutôt que hâté par les adhésions à la morale « laïque ».

Retardé — le mot est dur.

Il n'est pas injuste.

Les rangs de la « laïcité » sont trop encombrés aujourd'hui par des gens qui se sont séparés des disciplines religieuses, uniquement pour se libérer des pratiques morales imposées par leur ancien culte. Ils se sont affranchis de chaînes qui leur pesaient et se sont dits « laïques ». Et ces prétendus « laïques », dégagés des normes de la morale pratique, grands défenseurs d'une morale théorique rationnelle, sont, en fait, les plus grands ennemis de la morale « laïque ».

Voilà dans quelles conditions la morale « laïque » va entrer en lutte contre les autres morales.

Sur le terrain théorique, — des principes encore mal assis et difficiles à enseigner.

Sur le terrain pratique, — vie publique non encore habituée à se considérer comme une source vivante de moralité, — vie privée insuffisamment organisée pour l'enseignement de la morale, — encombrement des rangs de la « laïcité », par un trop grand nombre d'individus de moralité inférieure.

Je suis presque tenté de dire, qu'à moins d'un miracle, — peu probable, pour un « laïque », — la partie est perdue d'avance.

Biên entendu, je serais très heureux si les événements venaient me montrer que je me trompe dans mes prévisions.

J'en serais même d'autant plus heureux, que les questions de morale pratique me paraissent destinées à prendre prochainement une importance nouvelle.

La génération qui a précédé la nôtre s'est surtout préoccupée des questions politiques, la génération actuelle cherche la solution des problèmes économiques et sociaux, la génération qui se prépare à remplacer la nôtre devra résoudre la question morale.

La morale « laïque » peut et doit triompher. Elle triomphera finalement, j'en ai la conviction. C'est une affaire de temps.

Mais une grosse partie s'engage. La morale « laïque » sera-t-elle victorieuse ?

Cela dépend essentiellement de l'attitude des chefs actuels de la « laïcité ».

Il leur appartient de quitter momentanément les sommets nuageux, où ils semblent se complaire et de se précipiter dans le domaine de la pratique.

Il leur appartient de devenir des intransigeants de vertu « laïque ».

Il leur appartient de donner au mouvement cette impulsion souveraine qui entraînera la « laïcité » dans les voies radieuses du bien.

Il leur appartient de consentir les sacrifices nécessaires, d'alléger leur armée de tous ceux qui adhèrent aux principes théoriques de la « laïcité » sans consentir à se fier à ses normes pratiques.

Il leur appartient de donner l'exemple, de provoquer les imitateurs et de répandre autour d'eux une atmosphère de haute moralité, à l'imitation des premiers chrétiens.

C'est notre ami Deherme qui a dit : « Nous devons avoir la folie de la solidarité, comme d'autres ont eu la folie du Christ. »

La « folie du Christ », au début du christia-

nisme, se matérialisait dans une forte pratique de la vertu.

La « folie de la solidarité » doit se concrétiser, pour les « laïques », dans une convergence de tous leurs efforts, en vue d'accélérer le progrès social et moral de l'Humanité.

Il appartient aux chefs actuels de la « laïcité » de préparer au plus vite et de diriger cette manœuvre. Le temps presse. L'heure est venue. Les circonstances sont impérieuses.

Qu'ils se hâtent.

HENRI HAYEM.

---

## **UN ENSEIGNEMENT NOUVEAU A LA COOPÉRATION DES IDÉES**

---

### **Les Cours d'Orientation professionnelle**

---

Nous avons indiqué dans notre dernier numéro la genèse de cet enseignement nouveau.

Les initiateurs de cet enseignement ont, depuis, tenu quelques réunions.

Ils ont décidé de constituer une *Association d'études pour l'Orientation professionnelle*.

La *Coopération des Idées* sera tout simplement le premier centre, où seront établis les *Cours d'Orientation professionnelle*. Et notre Revue publiera les conférences qui seront données dans notre Université Populaire et même ailleurs, sous ce titre général.

Nous espérons que, grâce à l'*Association* actuellement en voie de formation, l'exemple de

la *Coopération des Idées* sera bientôt suivi par les Patronages, les Amicales, les Associations d'enseignement et les Universités Populaires de la France entière.

Peut-être même en viendrons-nous à désirer que cet enseignement prenne un caractère international, — car nombreuses sont les professions dont les conditions d'exercice varient étrangement d'un pays à l'autre.

En tous cas, les personnes qui désirent faciliter notre tâche, peuvent dès maintenant donner leur adhésion à l'*Association* qui se constitue. Leur cotisation, fixée à dix francs, devra être envoyée à M<sup>me</sup> A. Blanche-Schweig, Présidente du Syndicat des Femmes Caissières, Comptables et Employées aux Ecritures, 134, rue de Turenne, Paris (3<sup>e</sup> arrondissement).

M<sup>me</sup> A. Blanche-Schweig a-reçu de nombreux encouragements, dont plus d'un émanent de personnalités considérables. Il lui appartiendra de publier ces documents en temps et lieu.

Nous tenons, de notre côté, à montrer à nos amis et lecteurs, les réponses qui ont été faites directement à l'appel lancé par la *Coopération des Idées*.

Elles sont au nombre de trois : deux lettres et un article de journal.

L'article de journal fut pour nous une agréable surprise. C'est une de ces fines chroniques, comme seul sait en écrire M. J. Ernest-Charles. Nos lecteurs, qui n'ont peut-être pas tous eu la bonne idée de lire le *Gil Blas* du 20 juillet dernier, seront heureux de goûter cette page spirituelle autant que bienveillante. Ils nous pardonneront, pour une fois, de ne pas « leur donner de l'inédit ».

Voici donc comment, sous le titre « Un Enseignement », s'exprimait M. J. Ernest-Charles :

Les Universités Populaires deviennent plus utiles à mesure qu'on parle moins d'elles. Mais il faut bien vous parler d'elles pour vous signaler un enseignement nouveau dont bénéficieront les auditeurs de la *Coopération des Idées*. C'est un enseignement admirable. Il prouve bien que nous possédons, nous aussi, ce sens pratique que nous nous dénichions volontiers, je ne sais par quel snobisme stupide.

Au surplus, je tiens à citer mes auteurs. Je viens de lire la *Coopération des Idées, revue mensuelle d'éducation sociale*, et, dans cette revue, un article excellent de M. Henri Hayem, qui dit bien ce qu'il veut dire. Or donc, prochainement, selon les termes de cet article, la *Coopération des Idées* enseignera aux jeunes gens, aux jeunes filles, à choisir leur métier, à bon escient.

Ce ne sera pas trop tôt.

Il est évident que l'on rencontre dans le monde des gens qui sont garçons de café et d'autres qui sont journalistes par vocation irrésistible. Cependant, on reconnaît qu'il y a, surtout parmi les journalistes, des gens qui auraient merveilleusement réussi comme garçons de café. Pour ne rien dire de désagréable à l'utile corporation des garçons de café, j'ajoute qu'il y a parmi les garçons de café beaucoup de gens qui feraient vraisemblablement des journalistes supérieurs.

Bref, on choisit un métier au petit bonheur. Et c'est un grand malheur ! Des camaraderies, des occasions, et voilà la vie décidée. Désormais, il n'en sera plus ainsi. Grâce à l'initiative ingénieuse et même hardie d'une femme d'esprit qui répond aimablement au nom de M<sup>me</sup> A.-Blanche Schweig, présidente du *Syndicat des Femmes Caissières, Comptables et Employées aux Ecritures*, on documentera la jeunesse française sur les inconvénients et même sur les avantages de chaque profession : durée d'apprentissage, gain probable, aptitudes intellectuelles et physiques, temps de chômage, encombrement de telles professions, progression ou décadence de telles autres...

Ce cours sera très profitable à tous ceux qui le suivront

assidûment. Mais, je voudrais que, pour le compléter, on fit quelques conférences aux jeunes gens et aux jeunes filles de la bourgeoisie française pour leur enseigner la dignité de toute profession, quelle qu'elle soit, et la grande supériorité de ceux qui en exercent une quelconque sur ceux qui n'en exercent point.

Lorsque ce cours sera très suivi, la France sera, comme il convient, le premier pays du monde à peu près civilisé.

J. ERNEST-CHARLES.

Malgré tout le charme de ce petit morceau, nous ne résisterons pas au désir de présenter une légère observation. M. J. Ernest-Charles nous aurait fait un très grand plaisir, s'il avait trouvé le moyen de dire que la *Coopération des Idées* est établie au 234 du Faubourg Saint-Antoine. Nous prions, d'une façon générale, tous ceux qui sont disposés à parler de nous dans la Presse, de ne pas négliger ce léger détail, sans grande importance peut-être à leurs yeux de journalistes, très important au contraire pour nous, praticiens des œuvres sociales. M. J. Ernest-Charles trouve que les Français ont tort de se dénier le sens pratique. Nous croyons avec lui, qu'il entre une bonne part de snobisme dans le détachement trop souvent affecté à l'égard des entreprises utiles. Nous sommes persuadés que M. J. Ernest-Charles et tous ses confrères tiendront à nous maintenir dans cette opinion. Ce serait vraiment triste, si nous en étions réduits à nous écrier : « Seuls les journalistes en France, manquent d'esprit pratique, puisqu'ils oublient régulièrement de donner notre adresse lorsqu'ils parlent de nous à leurs lecteurs ! »

Il est vrai que, citant le *Gil Blas*, j'ai négligé

d'en indiquer le domicile. Mais l'adresse du *Gil Blas* est, en vérité, facile à découvrir et aucune confusion n'est possible entre cet organe et ses congénères. Il n'en va pas de même pour notre œuvre. Nous avons de très fortes raisons pour craindre que la *Coopération des Idées* ne soit insuffisamment connue, et nous savons que des personnes très estimables ont plus d'une fois confondu avec notre Université Populaire, des établissements animés d'untout autre esprit.

Mais revenons à nos cours d'orientation professionnelle.

J'ai reçu, disais-je, deux lettres ; elles sont datées l'une et l'autre, — phénomène de sympathie, diront les gens superstitieux, — du 19 juillet.

La première est de notre ami et collaborateur M. Léon Fabre.

La voici dans toute son énergique simplicité.

MONSIEUR,

Je reçois le N° 49 de la *Revue* et j'y lis votre intéressant article relatif à l'étude de la *Vie des Métiers*, expression, soit dit entre parenthèses, qui me paraît convenir à l'enseignement que vous vous proposez d'instaurer.

Il y a longtemps que je n'ai pas rencontré d'initiative aussi originale en même temps qu'aussi utile.

Je sais par expérience — et qui ne le sait pas ? — combien il serait préférable pour ceux qui « entrent dans la carrière » d'y entrer d'une façon un peu plus éclairée.

Aussi, j'adhère de tout cœur à votre entreprise, et j'espère bien, d'ici la rentrée, vous apporter une aide plus effective.

Bien cordialement à vous.

LÉON FABRE.

Grand merci à M. Fabre. Nous saurons profiter de son concours.

Enfin nous avons reçu une lettre un peu longue, mais combien intéressante de M. G. Persigout, instituteur à Sauveterre-de-Guyenne.

Ceux qui auraient des doutes sur l'utilité de l'enseignement nouveau que nous désirons répandre, sont invités à lire avec soin la lettre de notre ami Persigout, peintre en bâtiments, devenant employé de commerce, redevenant ouvrier peintre, pour entrer dans les rangs des instituteurs primaires, en attendant de réaliser son rêve, qui est de penser à son aise aux problèmes philosophiques :

MONSIEUR ET CHER CAMARADE,

Permettez-moi de répondre tout spécialement à un appel que vous faites d'ailleurs sans une forme assez pressante, pour que ceux qui en estiment comme vous la portée sociale, puissent s'autoriser à lui faire écho avec tout l'empressement désirable. Je connais peu votre œuvre de l'Université Populaire, je dois l'avouer à ma confusion, puisque nouveau venu dans la maison ; mais si, comme je le crois, l'idéal positiviste peut être un motif de ralliement (*religio humanitatis*) je le propose en me proposant à votre cordiale attention.

J'ai des raisons majeures en outre pour vous apporter ma contribution — bien modeste et fort lointaine d'ailleurs — à votre question : du choix conscient d'une carrière ; c'est l'histoire de ma propre vie. Fils d'ouvrier devenu patron, dans l'entreprise de la peinture en bâtiments — comme c'était l'usage et le demeure encore souvent, j'avais été assujéti à embrasser la profession paternelle ; or, il se trouvait par ailleurs que j'avais des aptitudes intellectuelles irrésistibles, tout en n'ayant pu les préciser à l'heure où justement la terrible contradiction se pose pour le jeune homme : nécessité du choix d'une profession ; inaptitude de l'adulte à ce choix. Bref j'en fus réduit comme tant

d'autres à des tâtonnements déplorables ; d'abord employé de commerce, puis revenant à l'atelier paternel, enfin songeant à entrer dans l'enseignement primaire, où je suis et demeure.

J'y demeure toutefois, notez-le bien, comme d'autres n'est-ce pas ? pour satisfaire aux besoins matériels, encore que ce soit là pour moi, psychologue et pédagogue enragé, un champ inépuisable d'expérimentation ; mais justement ce compromis, en ménageant les transitions, n'a fait que fortifier en moi mes aptitudes propres et finalement ma carrière d'instituteur n'est qu'un moyen matériel et intellectuel dont la carrière de philosophe est la fin suprême et continue.

Cette autobiographie — si déjà le mot n'est pas excessif en soi — ne prétend, vous le comprendrez, cher Monsieur, que vous procurer mes titres et justifier par eux mes prétentions ultérieures à traiter le grand sujet que vous avez entrepris et qui m'a toujours vivement préoccupé, Employé de commerce à Bordeaux trois ans environ, puis ouvrier du bâtiment durant huit années, puis après une période d'études libres et personnelles (mêlée d'assiduité aux cours de la Faculté des lettres, notamment ceux de M. Durkheim), une année bientôt de vécue dans l'enseignement primaire ; — tout cela peut constituer, vous voudrez bien le reconnaître, une préparation assez sérieuse pour être en mesure de répondre, en général et en particulier, à la question que vous avez grandement raison d'ouvrir.

Vous voudrez donc me dire, cher Monsieur, s'il vous plairait de recevoir une monographie sur la question ouverte, dont voici le plan :

- I. — Exposé historique et critique ;
- II. — Définition encyclopédique ;
- III. — Synthèse pédagogique et moyens pratiques.

Dans l'espoir que ce travail vous agréera et que vous voudrez bien lui accorder la publicité qu'il peut mériter en vue de l'utilité générale, je vous prie, cher Monsieur, de croire à mon entier dévouement.

G. PERSIGOUT.

Et maintenant, voici quels sont nos projets pour la rentrée.

Nous comptons nous occuper dans le courant

de l'année 1905-1906, de professions très variées. Ce seront des coups de sonde, jetées dans diverses directions, pour montrer à nous-mêmes et aux autres l'étendue et la variété de notre champ d'étude, et pour prendre en quelque sorte possession entière de notre domaine.

Les diverses professions que nous étudierons, seront les suivantes :

**Professions féminines :** *Couture*. — *Emplois de Bureau*. — *Modes*. — *Médecine*. — *Enseignement*. — *Profession de mère de famille*, (oui, parfaitement, il n'y a pas là d'erreur, ni de la part du typo, ni de la nôtre). — *Agriculture*.

**Professions masculines :** *Ebénisterie*. — *Électricité*. — *Vente au détail*. — *Représentation en vins*. — *Barreau*. — *Médecine*. — *Agriculture : fermiers*. — *Agriculture : ouvriers agricoles*. — *Tannerie*. — *Instruments de précision*.

L'ordre dans lequel auront lieu les diverses causeries sera, bien entendu, à déterminer suivant les circonstances.

Rappelons, en outre, que l'inauguration de ces cours aura lieu en octobre sous la présidence de Millerand, et que nous serons en mesure de maintenir notre principe primordial : l'orientation relative à ces diverses professions sera chaque fois déterminée par des personnes pratiquant elles-mêmes les métiers dont elles parleront.

Nous espérons que tous nos adhérents suivront cet enseignement avec assiduité. Il n'est pas un seul d'entre eux qui ne puisse se trouver amené un jour, prochain peut-être, à orienter son fils ou sa fille, un parent, un ami vers telle ou telle profession. Aucun d'entre eux n'est

actuellement en mesure de le faire à bon escient. Les *cours d'orientation professionnelle* leur permettront à tous de devenir d'utiles conseillers, et de jouer le rôle, quelque modeste que soit leur situation, de bienfaiteurs sociaux. Donner un bon avis, c'est souvent faire une charité beaucoup meilleure que de donner même une forte somme; c'est même une charité d'une essence telle, que le mot « charité » lui-même ne convient plus pour une telle action: c'est un acte social d'une valeur supérieure, que l'on accomplit ainsi, c'est un acte de haute et vraie solidarité. Nous voulons que, d'ici peu, grâce à l'organisation de nombreux *cours d'orientation professionnelle*, ils soient légion, ceux qui, après avoir suivi cet enseignement, seront capables d'accomplir ce devoir de solidarité.

Henri HAYEM.

---

## LES LIVRES QUI FONT PENSER

---

(Il ne sera rendu compte que des ouvrages envoyés en double exemplaire).

**Le Clergé français et le Concordat**, par le BARON E. DE MANDAT-GRANCEY, 3 fr. 50 (Perrin et C<sup>ie</sup>, 35, quai des Grands-Augustins, Paris). — Un volume sur ce sujet par un auteur de huit ouvrages d'explorations! — Voilà de quoi rendre méfiant. — A la lecture, mon appréhension a complètement disparu, tant l'auteur donne, dans son livre, la sensation de la vie vécue. — En somme, à propos du Clergé français et du Concordat, l'auteur a été appelé à comparer le niveau social du Clergé français et du Clergé américain ou anglo-saxon et il en est résulté, à ses

yeux de croyant, de conservateur et de royaliste, le sentiment d'une profonde déchéance du côté que vous... devinez. — Le mal vient du Concordat qui a aveuli le tempérament des curés et des évêques français. L'ավիissement des caractères a déterminé dans le clergé français, une paresse, une ignorance, une irresponsabilité rares qu'il faut, à tout prix, faire disparaître.

Si, comme l'auteur le prévoit, le Concordat est aboli, ce sera le plus grand des services qu'on rendra au clergé et aux fidèles en développant chez tous le sentiment de la responsabilité et, chez les ecclésiastiques catholiques surtout, le sentiment du devoir social qui n'existe que rarement chez eux à l'heure actuelle.

Avec le Concordat, le Clergé français perdra des ressources du côté de l'Etat ; mais il y gagnera en initiative et en dignité.

Et comme il ne nous déplaît pas d'avoir à côté de nous des adversaires intelligents, nous nous réjouissons avec M. de Mandat-Grancey des bienfaits éventuels qu'une éventuelle Séparation apporterait aux Clercs comme aux Laïques français.

A. DAUDÉ-BANCEL.

**Généraux de Débâcle et de Coup d'Etat.** par EMILE TERQUEM, 3 fr. 50 (Paris, Société nouvelle de Librairie et d'Édition, 17, rue Cujas). — Le livre que publie M. Emile Terquem sous le titre « Généraux de Débâcle et de Coup d'Etat » tient en même temps du récit historique, du pamphlet, et de la philosophie sociale.

Comme récit historique, rien de remarquable. C'est l'accumulation, méthodiquement présentée, d'après des documents déjà publiés, quelques-uns même très connus, de toutes les fautes, de toutes les faiblesses, de tous les crimes commis par les chefs de nos armées en 1870-1871.

Comme pamphlet, c'est, par l'ingénieuse recherche d'un lien psychologique et moral entre les chefs de l'armée de jadis et ceux de nos troupes actuelles, l'explication de l'affaire Dreyfus, fournie d'une manière originale et inattendue. J'avoue que ce pamphlet ne m'a pas convaincu, et que l'affaire Dreyfus reste pour moi après comme avant la lecture du livre de M. E. Terquem, inexpliquée : l'origine première m'échappe. Le fait que quelques accusateurs de Dreyfus ont été, comme Bazaine, élèves des

Jésuites, ne suffit nullement à me fournir une explication satisfaisante.

Comme œuvre de philosophie sociale, quelques très bonnes pages, à côté d'autres, moins heureuses.

J'ai fort peu goûté le chapitre où M. E. Terquem demande que la guillotine sanctionne les actes de tout général vaincu. Je sais bien que cela s'est fait pendant la Révolution. Mais je crois bien que nous aurions eu nos glorieux généraux de la Révolution, même si la guillotine n'avait pas été prête à sanctionner leurs actes. Et je ne crois pas qu'à un moindre nombre de ces instruments aurait correspondu une plus grande quantité de Pichegrus. M. E. Terquem me semble d'ailleurs avoir perdu de vue cet excellent Pichegru.

Là où M. E. Terquem émet d'excellentes pensées, c'est quand, généralisant, il montre qu'au point de vue moral, notre société en est au même point où était l'Empire, et que, par conséquent, la Troisième République est loin d'avoir rempli la mission qui lui incombait.

« L'immoralité où se débat la bourgeoisie conservatrice de la République, dit M. E. Terquem, est-elle préférable à la corruption de cette société impériale qui gravitait autour des Tuileries ? Qui oserait le prétendre ? » (p. 187). — Certains sont tentés de répondre : mais la bourgeoisie laïque de notre République a fait de grandes choses et vaut beaucoup mieux que la bourgeoisie de l'Empire. M. E. Terquem répond d'une manière qui me plaît : « Oui, dit-il, ces milieux bourgeois laïques sont supérieurs par leur dignité et surtout par leur droite raison, aux milieux réactionnaires. Mais ils ont, en général, une inaptitude presque aussi grande à former des caractères. » (p. 188). Je crois pourtant que M. E. Terquem s'illusionne quand il déclare que « les qualités de devoir simple, d'abnégation » se rencontrent plus souvent chez « les humbles, les petits, ceux que n'empoisonnent ni l'envie déçue des grandeurs, ni l'influence délétère des milieux mondains. » (p. 189). La vérité est que, si l'on peut parler en un certain sens des classes sociales, en se plaçant au point de vue économique, on ne le peut pas, dès qu'on se place au point de vue moral. L'immoralité revêt des formes diverses selon les milieux où elle sévit. Mais elle sévit partout également. C'est même la seule partie du domaine social

où la Révolution ait établi l'égalité. Avant 89, le Tiers-Etat était certainement plus moral que les ordres dirigeants. Depuis, l'immoralité s'est également répartie entre tous. Les phénomènes d'imitation et de solidarité morale sont d'ailleurs tels, qu'il est bien difficile de concevoir un progrès moral, qui ne s'accomplirait pas à la fois à tous les degrés de l'échelle sociale, ou, du moins, dont les répercussions bienfaisantes ne se feraient pas sentir aussitôt dans notre société tout entière.

Mais, malgré cette légère réserve, il faut féliciter M. E. Terquem de l'importance qu'il attribue à la réforme morale : c'est en effet la condition primordiale de tout relèvement social.

Une légère erreur enfin, à signaler. Ce n'est pas Napoléon qui a institué les charges d'officiers ministériels. Ce sont des institutions qui datent de l'Ancien Régime. Si on ne les a pas encore supprimées, ce n'est nullement à cause du « prestige », dont M. E. Terquem s'imagine qu'elles jouissent. C'est parce que les sommes nécessitées par cette suppression sont considérables. Les sacrifices budgétaires tendent de plus en plus à être effectués au profit de la classe ouvrière seule. C'est en vue des ouvriers qu'on a organisé l'assurance des accidents, et qu'on prépare les caisses de retraites, c'est aux coopératives ouvrières de production que l'on consent des dégrèvements d'impôts et que l'on accorde d'importantes subventions. Dès lors, il est très difficile de trouver les sommes nécessaires pour les œuvres d'intérêt général. C'est l'ensemble de la société française qui profiterait de la suppression des offices ministériels, comme ce serait l'ensemble des consommateurs, qui bénéficieraient de faveurs accordées aux coopératives de consommation. Et voilà comment, une fois de plus, il se trouve, qu'en donnant satisfaction à des intérêts particuliers, — que je suis loin d'ailleurs de trouver, en l'espèce, méprisables ou indifférents, — on néglige nécessairement des intérêts plus généraux.

H. H.

**La Libre-Pensée, ce qu'elle est et ce qu'elle se propose**, par JULES CARRARA. Avec un portrait de l'Auteur, 0 fr. 30 (La Chaux-de-Fonds, sous les auspices de la société « La Pensée Libre »). — L'École libre de Lau-

**sanne, premier rapport trimestriel.** — La libre-pensée revêt en Suisse des formes diverses, parfois assez surprenantes : si elle ne manque pas de variété, elle manque du moins de cohésion, peut-être même de cohérence. Je vais, au sujet des publications qui nous ont été envoyées, essayer d'examiner ce chaos.

M. Carrara, étant bel homme, — du moins à en juger d'après son portrait, — a cru bien faire de mettre sa photographie en tête de sa conférence sur la Libre-Pensée,

Je ne m'attarderai pas à l'analyse de ce discours, où l'auteur démontre, par des raisonnements, dont aucun n'est nouveau, que la libre-pensée est « un moyen d'arriver à la *Vérité*, et par conséquent au *Progrès*, et par conséquent au *Bonheur*. » Je crois, pour ma part, que la libre-pensée peut et doit se proposer une fin plus noble que l'hédonisme. Mais je ne prétends pas discuter. Je cherche, pour l'instant, à préciser, simplement. Or, je constate que, d'après la conférence de M. Carrara, les libres-penseurs de La Chaux-de-Fonds se trouvent, au point de vue moral, dans d'excellentes dispositions. L'auteur s'efforce de fonder sur la raison, et non pas sur le dogme, les préceptes tels que : « tu aimeras ton prochain comme toi-même », — « tâche d'amoindrir les souffrances des autres » ; — il déclare très catégoriquement que la vertu est la loi de l'homme par excellence, et que *la libre-pensée, c'est la morale* (en italiques dans le texte) ; — et, dans sa péroraison, je trouve cette phrase, qui ne manque pas d'allure : « S'il y a dans cet univers quelqu'un que nous devons aimer de tout notre cœur, de toute notre âme et de toute notre pensée, quelqu'un qui a besoin de notre amour, quelqu'un qui compte sur nous, qui ne peut pas se passer de nous, quelqu'un à qui nous devons consacrer tout notre travail, tout notre talent et toutes nos forces, ce quelqu'un, c'est *l'homme*. » Voilà qui est bien clair et qui ne laisse nulle place pour l'équivoque. Maintenant passons aux explications.

La libre-pensée possède un organe à La-Chaux-de-Fonds : c'est le *Franc Parleur*. Or, cet estimable organe, ayant cru bon de traiter, dans son n° du 3 juin dernier, une importante question de morale pratique, l'a fait dans un esprit diamétralement opposé à celui de M. Carrara. Et ici, les dissentiments s'accroissent les uns sur les

autres. Cela devient complexe comme une pièce à qui-proquo.

Un libre-penseur bien connu, M. le D<sup>r</sup> Roussy, maître de conférences à l'École pratique des Hautes Etudes, adjoint au maire du 4<sup>m</sup>e arrondissement de Paris, s'était permis de dire et de publier que « l'homme n'a pas le droit de nuire sciemment à la société si peu que ce soit et sous quelque forme que ce soit. » M. Carrara aurait, si j'en juge par sa conférence, approuvé une telle formule. Le « Franc Parleur » de La-Chaux-de-Fonds trouvait que c'était « une opinion *a priori* » et, sans émettre la prétention d'imposer à M. le D<sup>r</sup> Roussy une autre manière de voir, le journal ajoutait : « Tout ce qu'on peut lui demander, (au D<sup>r</sup> Roussy) c'est d'admettre la sincérité de ceux qui sont d'un avis différent. »

Si l'on voulait essayer de concilier ce langage avec celui de M. Carrara, il faudrait déclarer que la libre-pensée d'une part pose le devoir de solidarité, au point de vue rationnel, — mais d'autre part, admettant la sincérité de tous ses adeptes, elle leur laisse la licence de nuire à la société tant qu'il leur plaira.

J'aime mieux croire, jusqu'à plus ample informé, qu'il y a deux sectes de libres-penseurs à La-Chaux-de-Fonds, ceux qui, avec M. Carrara, sont des scrupuleux, et ceux qui, avec le « Franc Parleur », réclament pour eux le droit de nuire à la société.

Je n'exagère nullement ces incohérences.

L'article du « Franc Parleur » que j'ai sous les yeux est long et édifiant. Il attaque M. le docteur Roussy, parce que celui-ci cherche les moyens de protéger les chanteuses de cafés-concerts contre l'exploitation, dont elles sont les victimes. Ces malheureuses ont formé un syndicat pour faire valoir leurs revendications. Elles ont lancé des appels vraiment émouvants, contenant des révélations significatives. Il me suffira pour ne pas multiplier les faits de dire que certains entrepreneurs de cafés-concerts vont jusqu'à mettre les chanteuses en loterie, à la fin de la représentation, et ils empêchent bien entendu, le prix des billets, — laissant à leurs « artistes », le soin de récompenser comme il convient, et qu'elles le veuillent ou non, les heureux gagnants. »

En présence de cette exploitation d'un genre spécial, le

« Franc Parleur » ne trouve rien de mieux que de dire à M. le D<sup>r</sup> Roussy : « laissez-nous aller passer nos heures ou bon nous semble. Et si vous avez peur pour votre vertu, vous n'avez qu'une chose à faire : c'est de rester derrière la porte. »

Si la libre-pensée, c'est la morale, si nous avons le devoir de soulager les souffrances des autres, — comme le dit fort bien M. Carrara, — M. le D<sup>r</sup> Roussy n'a-t-il pas bien fait de répondre à l'appel des chanteuses de cafés-concerts et de dresser un modèle d'arrêté, à l'usage des maires, pour la protection morale de ces malheureuses ? n'a-t-il pas bien fait de tenir plus grand compte de l'exploitation, auxquelles ces femmes sont soumises, que des appétits de luxure, manifestés par certains rédacteurs, pourtant sincères, — oh ! combien ! — du « Franc Parleur ? »

Force m'est en tout cas, et quoi qu'il en soit, de constater que les libres-penseurs sont loin de s'entendre sur la pratique de la morale, et que même dans une petite ville comme La-Chaux-de-Fonds, leur attitude, à cet égard, est loin d'être celle de l'entente parfaite.

Passons maintenant à une autre ville Suisse : Lausanne. Il s'y est constitué récemment une *Ecole libre*, c'est-à-dire une *Ecole de libre-pensée*, où l'on attire, tous les dimanches, les enfants de 5 à 15 ans. L'entreprise est intéressante par plus d'un côté. Pas de discipline imposée : c'est au professeur à intéresser son auditoire. Les leçons très variées, tendant toutes au même but : donner aux enfants le sens de l'évolution sociale, de l'effort accompli par l'humanité depuis les siècles les plus lointains, de la solidarité universelle. Mais qu'était-il besoin, pour remplir ce louable dessein de disséquer en présence de ces bambins un chat et une grenouille ? Les enfants ont souvent une sensibilité qui nous étonne nous-mêmes, certaines vues, certains contacts, certaines idées exercent sur eux des impressions démesurément renforcées, ou étrangement déformées. On ne saurait trop ménager leur susceptibilité. Pour être libre-penseur, et pour vouloir transformer les bambins en « laïques » précoces, il n'est pas indispensable de négliger d'être psychologue.

Voilà donc bien des courants divers chez les libre-penseurs de la Suisse. Les uns défenseurs de la vertu, d'autres avocats de la débauche et peu embarrassés de leurs devoirs

envers la société, d'autres encore à la fois éducateurs enthousiastes et psychologues médiocres. — Voilà qui donne un avant-goût de la mirifique variété que pourrait présenter une étude d'ensemble sur la libre-pensée en Suisse.

On ne saurait trop répéter que cette variété même est le symptôme de l'impuissance.

H. H.

**Les Thuribulums affaîssés**, par SHMER-VALDOR, 3 fr. 50, (Editions de La Vie, Revue d'Art, 5, rue Casimir-Delavigne, Paris). — Vers d'un poète, qui ne semble pouvoir s'exprimer d'une manière compréhensible, que pour dire des ordures. Quelques vers bien sentis, sont pourtant à signaler. L'auteur était évidemment en veine de sincérité, le jour où, dans la pièce intitulée « Les névroses qui ont passé », il a écrit :

Mon âme donne de la tête  
aux parois de ma matière...

C'est la pure vérité et c'est pourquoi M. Eshmet-Valdor ne saurait être un poète aimé de la démocratie.

H. H.

**La Fin des Religions**, par AUGUSTE DIDE, 3 fr. 50., (Paris, Ernest Flammarion, 26, rue Racine). — « La Fin des Religions », ne vous y trompez pas, cela ne signifie pas l'*objet ultime* que se proposent les religions, mais bien la *disparition*, la *destruction*, la *mort*, (les mots ne manquent pas en vérité) de toutes les religions. Pour nous parler de cette suppression éventuelle de toute religion, l'auteur fait une critique générale des religions et s'efforce de réunir tous les instruments de démolition qu'il peut accumuler. Or 444 pages in-16, c'est trop ou trop peu pour la critique des religions. C'est trop, pour ceux qui, ayant le goût très prononcé des études scientifiques, se détournent systématiquement et par habitude de tout ce où ils savent d'avance qu'ils ne rencontreront aucun élément de certitude ; — pour ceux-là, la cause est gagnée d'emblée, et les religions se trouvent toutes critiquées par avance. C'est trop aussi pour ceux, qui ont un besoin intense de croire, pour les mystiques, pour les exaltés ; — pour eux,

ces pages sont fatigantes et elles n'apportent pas en eux la moindre conviction : leur religion est leur religion ; elle le restera et ils en sont tellement convaincus, qu'ils fermeront dès l'abord le livre de M. Dide, car ce serait, pour eux, du temps perdu que de le parcourir en entier. C'est trop peu, en revanche, pour ceux qui ont l'habitude de la critique des religions et qui sont spécialistes en la matière. Ces 444 petites pages, où l'on prétend détruire la religion juive, la religion chrétienne, le catholicisme, le protestantisme et jusqu'au tolstoïsme, leur paraîtront chétives et misérables. Aussi peut-on craindre que M. A. Dide ne satisfasse pas énormément de lecteurs.

Mais coupons à l'idée. La première page du livre de M. Dide débute ainsi : « Les religions ne sont pas le produit d'un calcul rigoureux, d'une science exacte. Elles sont l'aboutissement, plus ou moins spontané et logique, des besoins du cœur, des protestations de la conscience, des effarements de l'imagination, des caresses du rêve. Partout où s'est rencontrée une douleur inconsolable, un droit irrité ou blessé, une aspiration contrariée et demeurée inassouvie, une intelligence inquiète et impatiente, une ignorance affolée, le sentiment religieux, l'appel à l'inconnu, l'espoir de l'au-delà, l'invention des chimères ont pu se produire et se manifester. »

Voilà certes une définition du sens religieux extrêmement compréhensive. Cela ne me déplaît nullement. Mais chacun jugera, sans doute, que, si l'on admet pour le sentiment religieux une définition si large, les religions, devant durer naturellement tant que persistera le sentiment religieux, nous sommes encore fort loin de voir finir les religions. M. A. Dide, dans son dernier chapitre, intitulé « le dénouement », soutient que le sentiment religieux se meurt lentement mais sûrement : « L'agonie sera longue, dit-il ; mais le dénouement est inévitable ». (p. 443). Il nous semble que l'auteur aurait pu avec utilité développer sa pensée. Car, si le sentiment religieux doit un jour disparaître, il faut aussi que disparaissent les causes, qui donnent naissance à ce sentiment. Ces causes, que M. A. Dide énumérait à la première page de son livre, sont nombreuses. Il aurait fallu nous montrer, au moins rapidement, que le sentiment religieux est véritablement sapé par sa base ; que les faits générateurs de ce sentiment religieux

deviennent de plus en plus rares. Alors l'auteur aurait pu conclure très légitimement que le dénouement fatal approche et que nous assistons non pas à une crise passagère, mais à une « agonie » véritable est irrémédiable. Il eût été bon même de sacrifier quelques passages de critique religieuse, pour tenter cette démonstration, qui n'est même pas ébauchée par l'auteur, et qui pourtant, pourrait seule justifier le titre de l'ouvrage et les conclusions du livre.

Il ne faut pas croire d'ailleurs que la démonstration, dont nous regrettons l'absence, ait déjà été faite, ou soit aisée à donner. Bien loin de là, elle reste à formuler.

Pour donner une idée des difficultés inhérents à cette démonstration, — je ne prétends pas traiter toute la question en ces quelques lignes, — supposons résolue la question sociale. Le sentiment de l'iniquité révoltante qui résulte trop souvent des choses humaines, et le besoin de croire à un juge souverainement équitable, sont deux sources profondes de la-foi religieuse, qui, alors, seraient taries. Le règne idéal de la Justice aurait commencé sur la Terre. Plus de révoltés, des travailleurs sains, moraux, bons, jouissant en paix des joies de la famille, de l'universelle amitié, et de la beauté plastique, intellectuelle et morale. Je dis que, dans cette société parfaitement bonne, il y aurait encore une place importante pour le sentiment religieux. Pour qu'il en fût autrement, il faudrait que tous non seulement adultes, mais encore enfants et même enfants en bas âge, eussent un esprit scientifique et philosophique très développé; il faudrait que tous, même les bambins, n'admissent jamais d'autres explications, pour n'importe quel phénomène objectif ou subjectif, que celles où la prudente science aurait marqué son sceau, et qui se rattacheraient par conséquence, soit à une loi démontrée, soit à une hypothèse connue et cataloguée comme hypothèse et non comme certitude. La discipline d'esprit nécessaire pour obtenir une pareille mentalité est et sera pendant très longtemps encore impossible à imposer. Et même dans une société idéale, elle ne pourrait être pratiquée, sans que des modifications corrélatives se soient antérieurement produites dans la qualité de la matière cérébrale de tous les humains, et surtout, dans les modes de développement de cette matière. Car c'est aux enfants surtout

qu'il faut songer. Ce sont eux principalement, qui se bâtissent des certitudes avec une facilité prodigieuse, — ou plutôt non, avec une facilité toute naturelle, si l'on songe que les religions sont l'œuvre des peuples enfants. Le sentiment religieux persisterait donc chez les enfants et chez ceux qui conserveraient, devenus adultes, une mentalité quelque peu enfantine. Sans doute, ce sentiment religieux pourrait revêtir des bonnes nouvelles. A l'heure actuelle, je connais plus d'un libre-penseur, ou prétendu tel, dont le sentiment religieux est très aigu. Ils croient, de toute leur foi d'apôtre, à la Science et à la Raison. Ils crient : « A bas la calotte ! » avec la même ferveur inspirée, que d'autres mirent, en d'autres temps, à crier : « Au feu l'hérétique ! » Ils sont très proches parents, au point de vue psychologique de ceux qui, sous la Révolution, pratiquaient le Culte de la Raison. Ils ont foi en la science, comme d'autres ont foi en l'Immaculée Conception. L'agonie des religions ne sera terminée que le jour où l'esprit vraiment scientifique animera ces illuminés et où tous les enfants, dès qu'ils seront capables de raisonner, ne tiendront pour chose *sue*, que les choses *démontrées*. L'organisation sociale sera parvenue à un stade très avancé de son évolution vers la Justice, bien avant que l'on puisse parvenir à un pareil résultat.

En voilà plus qu'il ne faut pour démontrer que la question valait au moins d'être examinée.

H. H.

### Articles qui paraîtront dans les prochains numéros

M. Dufourmantelle : *Le Crédit populaire par la Coopération.*

G. Deherme : *Les Griots.*

Léon Fabre : *Théorie républicaine de l'Univers.*

## ADHÉSIONS

Transmises par la Coopération des Idées à l'Association d'Études pour l'Orientation Professionnelle  
MM. G. Deherme, 10 fr. ; H. Hayem, 10 fr. — Total : 20 fr.

Le gérant : COUESLANT.

PARIS ET CAHORS, IMP. A. COUESLANT. — 7-797



En vente à la « Coopération des Idées » :

	Franco		
<i>Un Pessimiste français</i> , par G. Deherme.....	0 25	0 30	
<i>Tolstoï</i> , par Suarès.....	1 »	1 15	
<i>Le Palais du Peuple</i> , par Gabriel Séailles.....	0 10	0 15	
<i>Lettres d'un répétiteur en congé</i> , par Brenn.....	0 60	0 70	
<i>Jules Lagneau</i> (avec por- trait).....	0 50	0 60	
<i>Le Coopératisme</i> (illustré), par A.-D. Bancel, bro- ché.....	1 50	1 70	
<i>La Coopération des Idées</i> . — <i>Une tentative d'édu- cation et d'organisation populaires</i> , par G. De- herme.....	0 50	0 55	
<i>Le Mouvement éthique</i> , par Alf. Moulet.....	0 50	0 65	
<i>Les Règles de l'Honnête Discussion selon Pascal</i> , par Paul Desjardins...	0 60	0 70	
<i>Almanach de la Coopera- tion</i> .....	0 40	0 50	
<i>La Guerre et la Paix par des chiffres</i> , par Lu- cien Le Foyer.....	0 20	0 25	
<i>Recherches sur la Menta- lité humaine</i> , par P. Froument.....	» »	4 »	
<i>Qui veut la santé et du bonheur ?</i> par A. Mar- rot.....	1 »	1 15	

Franco

*Pour l'Ouvrière*, par L.  
Varenne..... 1 50 1 75

*La Dépopulation*, par  
P.-A. Hirsch..... 0 40 0 45

Nota. — La Coopération des Idées se charge de procurer à ses membres et abonnés, SANS FRAIS, tous ouvrages, brochures, revues, journaux, etc.

VIENT DE PARAÎTRE :  
**SUR LE GRAND BANC**

Pêcheurs de Terre-Neuve

(Récit d'un ancien pêcheur).

Préface de Paul DESJARDINS, illustra-  
tion de E. YRONDY.

Prix : 3 fr. 50

Édité par l'Union pour l'Action morale  
6, impasse Ronsin, 6

**LA COOPÉRATION DES IDÉES**

Revue mensuelle  
de Sociologie positive

(1896-1897-1898)

Un fort volume de 530 pages, relié  
toile 10 fr. — Franco : 11 francs.

(1899-1900)

Relié toile : 5 fr. — Franco 5 fr. 50  
Non relié : 4 fr. — Franco : 4 fr. 50

(1900-1901)

*La Coopération des Idées*, journal  
hebdomadaire d'action et d'éducation  
sociale (63 numéros). — 3 francs. —  
Franco : 3 fr. 50.

(1901-1902-1903-1904)

*La Coopération des Idées*, revue  
mensuelle d'éducation sociale (12 nu-  
méros, 400 pages). Non relié : 3 francs.  
Franco : 3 fr. 50.

ANNONCES, la ligne : 1 fr.

### Coopérative vinicole générale

SOCIÉTÉ ANONYME A CAPITAL VARIABLE

Statuts déposés chez M<sup>e</sup> Brulle  
notaire à Libourne

Siège social : LIBOURNE (Gironde)

Succursales à Montpellier, Epernay,  
Chassagne, Montrachet et Cognac.

Vins français de toutes provenances

Spécialité de fournitures aux  
Sociétés coopératives

Echantillons et renseignements franco

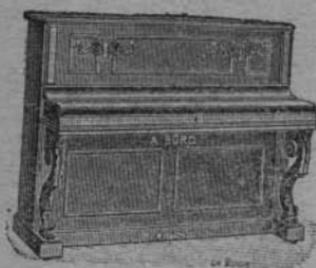
## Le Courrier de la Presse

21, Boulevard Montmartre, 21

PARIS

Directeur : A. GALLOIS

Le Courrier de la Presse lit 6.000  
journaux par jour.



## PIANOS A. BORD

14 bis, boulevard Poissonnière

PARIS

GRAND CHOIX DE

PIANOS NEUFS ET D'OCCASION

FACILITÉS DE PAIEMENT

CATALOGUE FRANCO

## NOUVEAU CIGARE NASAL ET BUCCAL DE A. DAUDÉ

Ce cigare inhalateur est absolument remarquable pour la guérison des maladies des voies respiratoires, du coryza, etc. Il supplée avantageusement les cigares de tabac et se recommande par l'odeur agréable qu'il répand autour du fumeur.

Envoi d'un CIGARE et d'un FLACON franco contre un mandat de 4 FRANCS adressé à

M. A. DAUDÉ, pharmacien, à Prats-de-Mollo (Pyrénées-Orientales)